

Année XII

Vol. IV

JUILLET-SEPTEMBRE

N° 46

1933



BULLETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

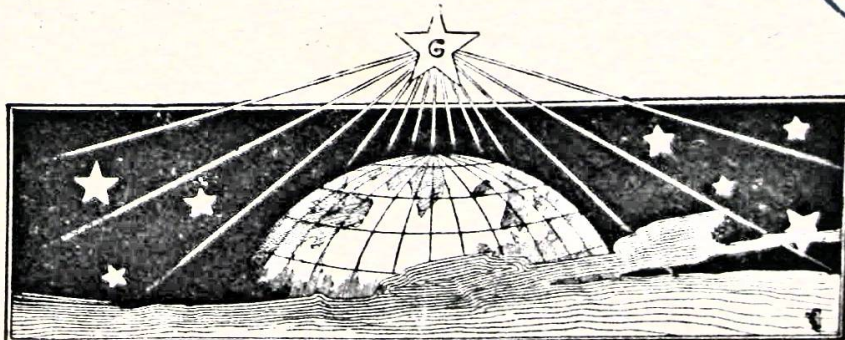
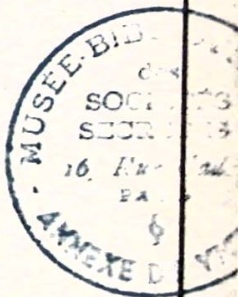
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

20, Rue du Général-Dufour, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux 1.3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France) En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H



E. Lehmann & Tessier Réunis

31 et 35, Rue du Renard, PARIS, 4^e

Téléphone Archives 65-54

Insignes et Bijoux Maçonniques de tous grades

Librairie Ancienne et Moderne

Stock considérable de Cordons et Bijoux de tous grades.

Maison ne livrant à prix égal que des marchandises irréprochables.

✓ Ouvrages Neufs et d'Occasion traitant de la **Franc-Maçonnerie**
Templiers, Rose-Croix, Religion, Sciences occultes, etc., en vente à la

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran, BRUXELLES

Un nouveau Catalogue paraîtra chaque mois et sera envoyé aux Clients
sur demande

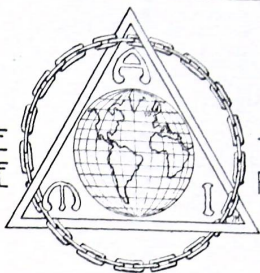
L'ACACIA

Revue Mensuelle d'Etudes et d'Action maçonniques et sociales, publiée
des articles destinés à faire connaître l'esprit de la Maçonnerie Française
et l'influence qu'elle s'efforce d'exercer.

Abonnement aux dix numéros annuels, **France 30 fr., Etranger 40 fr.**

Mandats à M. L. DALTROFF, Administrateur, 16, Rue Cadet, Paris-IX
Compte Chèques Postaux : PARIS 601,25

△
ASSOCIATION
MAÇONNIQUE
INTERNATIONALE



△
BULLETIN
TRIMESTRIEL
PARTIE OFFICIELLE



ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

Compte Rendu

de la Session du Comité Exécutif

tenue au siège du G. O. de Belgique, à Bruxelles, le 6 mai 1933

Les travaux sont ouverts à 10 heures, sous la présidence du T. III. F. M. Rachid.

Sont présents : *Comité Exécutif* : les TT. III. FF. V. Carpentier, G. M., Erculisse et Muller (G. O. de Belgique) ; C. Gonzalez (G. O. Espagnol) ; A. Groussier, Président du C. O. et F. Estébe (G. O. de France) ; Doignon, G. M. adj (G. L. de France) ; H. Glivic (G. L. de Pologne) ; C. Pierre (G. L. Nat. de Tchecoslovaquie) ; M. Rachid, G. M. adj. (G. O. de Turquie) ; D. Tomitch (G. L. Yougoslavia) et J. Mossaz, Grand Chancelier.

Comité Consultatif : les TT. III. FF. R. Engel (G. O. de Belgique) et J. Maréchal (G. L. de France).

Sont excusés : *Comité Exécutif* : G. L. de Vienne, G. L. de Bulgarie, G. L. Espagnole, G. O. de Grèce, G. L. de Porto Rico, G. L. du Paraguay et le T. III. Fr. Militchevitch (G. L. Yougoslavia).

Comité Consultatif : les TT. III. FF. C. Magnette (G. O. de Belgique) et A. Mille (G. O. de France).

Le Grand Chancelier communique que le Grand Orient de Grèce n'a pu se procurer les devises nécessaires au déplacement de sa délégation. Les Statuts et le Règlement intérieur du Comité Exécutif ne l'autorisent pas à transmettre son mandat. Les Grandes Loges Espagnole, de Vienne, de Bulgarie, de Porto Rico et du Paraguay ne peuvent pas envoyer de délégués à cette session à cause des difficultés inhérentes à la situation économique.

Le T. III. Fr. Militchevitch, par suite d'engagements antérieurs, s'est trouvé dans l'impossibilité de venir à Bruxelles à la date fixée.

La désignation du T. III. Fr. Brandenburg comme membre du Comité Consultatif ne sera ratifiée par la Grande Loge Suisse Alpina que dans sa séance annuelle du 20 mai.

COMMUNICATIONS

Le Grand Chancelier — annonce qu'il a adressé aux deux Obédiences espagnoles la délibération prise par la Commission des Affaires espagnoles, entérinée au cours de la session du Comité Exécutif du 4 janvier. Celles-ci, en accusant réception de cette délibération, ont fait savoir qu'elles ratifiaient les engagements formulés par leurs mandataires.

Le Fr. Mossaz donne connaissance de la lettre expédiée au Grand Orient du Brésil par décision du Comité Exécutif, réuni le 4 janvier à Paris. Cette lettre, envoyée en février, est restée jusqu'ici sans réponse.

Le Fr. Estébe — explique que, d'après les informations puisées dans le Bulletin de cette Obédience, quelques Maçons hostiles au G. M. Kelly, se sont emparés, (dans la nuit du 18 au 19 novembre 1932), du local du Grand Orient du Brésil qu'ils ont refusé de restituer au G. M. Celui-ci s'est alors adressé à la justice profane qui rendit une ordonnance reconnaissant comme seul possesseur légitime du titre de G. M. le Fr. Kelly. Les FF. qui occupaient ce local furent mis en demeure de l'évacuer. Toutefois, certains opposants au Fr. Kelly auraient modifié leur attitude ; la crise serait maintenant en voie de se dénouer conformément aux vues du G. M. et de la majorité du Grand Orient du Brésil.

Le Grand Chancelier — demande s'il ne conviendrait pas d'envisager de quelle façon l'A. M. I. pourrait utilement intervenir lorsque des conflits de cet ordre lui sont signalés. Elle justifierait ainsi sa mission de rapprochement entre Obédiences et augmenterait son prestige au sein des Grandes

Loges des pays de l'Amérique du Sud, ces organisations maçonniques se plaignant précisément de n'avoir pas de contact assez direct avec notre Association.

Le Fr. Estèbe — estime que notre intervention dans des conflits de ce genre serait plutôt risquée, les causes de divisions étant mal connues et parfois même étrangères à la Franc-Maçonnerie.

Le Fr. Groussier — ne serait pas opposé à une communication d'ordre général, basée sur les principes maçonniques, faisant appel à l'esprit de fraternité et de conciliation des groupes hostiles.

Le Grand Chancelier — juge que c'est bien dans ce sens qu'une intervention de l'A. M. I. peut se faire. Il croit qu'une circulaire qui s'en tiendrait à des généralités tout en invoquant les principes sur lesquels repose notre Ordre, aurait certainement une répercussion au sein des Maçonneries divisées et exercerait une influence utile.

Le Comité se rallie à cette proposition.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Le Grand Chancelier — rappelle qu'il a envoyé le compte rendu administratif et le rapport financier de l'A.M.I. pour l'exercice 1932, à toutes les Obédiences adhérentes.

Il reprend le compte rendu financier en commentant quelques chiffres :

1. L'excédent d'actif est, au 31 décembre 1932, en diminution de 1.409 fr. 19 sur l'année précédente, ce qui doit nous inciter à éviter que notre actif ne se réduise d'année en année.

2. Les cotisations rentrent difficilement, non pas à cause de la mauvaise volonté des Obédiences, mais par suite des difficultés financières que rencontrent certaines d'entre elles et des entraves que mettent quelques pays à la sortie des capitaux.

3. Le « Bulletin » de l'A. M. I. accuse une perte de 1.022,05 fr., la crise ayant fait décroître le nombre des abonnés. Fort heureusement, quelques abonnements nouveaux ont été souscrits et viennent atténuer ce déficit. Diminuer cette dépense semble difficile, l'impression étant faite en France aux conditions les plus basses. Ce qu'il faudrait, c'est augmenter les souscriptions et la publicité, deux catégories de ressources atteintes, malheureusement, par la situation économique générale.

Le Fr. Rachid, président — se demande si l'on ne pourrait pas ne publier que trois numéros par an.

Le Fr. Engel — estime que ce serait une mesure fâcheuse car un « Bulletin » paraissant à intervalles trop espacés ne retiendrait pas l'abonné. Au contraire, il intéresserait davantage s'il s'éditait tous les mois; cette périodicité serait évidemment souhaitable, mais elle est irréalisable, précisément en raison de l'état de nos finances.

Le Grand Chancelier — souligne le résultat déficitaire de l'édition de 1932 de l'Annuaire de l'A. M. I. dont environ deux mille exemplaires — sur trois mille — sont encore à vendre.

Le Fr. Engel — propose que la Chancellerie s'entende avec les libraires de chaque centre maçonnique important pour en diffuser la vente.

Le Grand Chancelier — répond que les libraires ont souvent de fortes exigences, telles qu'une remise de 33 pour cent et le renvoi des exemplaires invendus, alors que cet ouvrage ne laisse pas un bénéfice suffisant pour compenser de semblables rabais.

Le Fr. Engel — ajoute que, pour Bruxelles, la librairie Castaigne — dirigée par deux Maçons de grand dévouement — offrirait à l'A. M. I. de sérieuses garanties et une possibilité de vente certaine.

Le Fr. Tomitch — estime qu'il sera difficile d'éditer un Annuaire en 1934 si celui de 1932 reste en grande partie invendu.

Le Grand Chancelier — se proposait, en effet, de demander au Comité Exécutif de renoncer à l'édition d'un Annuaire en 1934.

Le Fr. Doignon — voudrait connaître la situation financière des premiers mois de 1933 et savoir aussi si les prévisions budgétaires, établies par le Fr. Mossaz, à Istanbul, se réaliseront ?

Le Grand Chancelier — commente les chiffres du budget pour 1933-1934, conformément au désir du Fr. Doignon :

Recettes :

— Les contributions (9.500 fr.) correspondent aux rentrées sur lesquelles nous pouvons compter, sauf, bien entendu, des événements graves et imprévisibles.

— 1.000 francs pour le « Bulletin » constituent une recette à peu près certaine, si l'on tient compte des abonnements acquis.

— La recette de 3.000 fr. pour l'Annuaire — bien qu'en diminution de 1.000 fr. sur l'année 1932 — est sans doute

surestimée ; il était impossible de prévoir, en septembre dernier, un arrêt dans la vente ainsi que la baisse du dollar.

— Nous atteindrons les 500 fr. de publicité prévus, d'autant mieux que 300 fr. qui nous sont dus sur l'exercice précédent doivent rentrer en 1933.

— Les dons n'arriveront pas loin des 1.000 fr. prévus.

Dépenses :

— Le Secrétariat ne dépasse pas 1.800 fr.

— Les dépenses pour le « Bulletin » sont facilement prévisibles et ne peuvent varier que de 50 à 100 fr.

— Le solde d'impression de l'Annuaire est un chiffre définitif qui n'est pas susceptible de changement.

— Les frais généraux, fixés à 2.000 fr., sont normaux

— Publications : 1.000 fr. pour compte rendu du Convent d'Istanbul.

— Voyages et représentations : 700 fr.; c'est une somme qui paraît suffisante pour 1933.

— Imprévu : 600 fr.

Le total des dépenses envisagées n'atteint que 11.135 fr. contre 15.000 fr. de recettes, ce qui devrait laisser un excédent de recettes de 3.865 fr., marge qui viendra compenser la défaillance — si elle devait se produire — concernant quelques chapitres des recettes.

Le Fr. Doignon — laisse entendre que la chute éventuelle du franc suisse ruinerait l'économie de ce budget, mais le Comité Exécutif s'accorde à penser que cette sorte d'événement, étant imprévisible, il n'est guère possible d'en tenir compte dans un projet de budget.

Le rapport financier, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

Les FF. Saltiel et Carpentier — ont vérifié les comptes du Gr. Chancelier. Ceux-ci ont été reconnus comme étant parfaitement réguliers.

Le Comité Exécutif en prend acte, avec remerciements au Gr. Chancelier et aux vérificateurs.

ADMISSION PROVISOIRE

Gran Logia Valle de Mexico

La candidature de la Gran Logia Valle de Mexico, annoncée aux Obédiences adhérentes le 9 août 1932, n'a soulevé aucune opposition. Ses garants sont : la Gran Logia La Oriental-Peninsular, la Grand Logia del Pacifico et la Gran

Logia de la Isla de Cuba. Elle est en outre recommandée par les Grandes Loges Cuscatlan, (San Salvador), Espagnole, du Chili, de Paraguay, de Suisse et de Panama et par le Grand Orient de Belgique.

Le Grand Chancelier — propose l'admission provisoire de cette Obédience, qui est la plus importante des Grandes Loges mexicaines, et qui, au surplus, entretient des rapports, non seulement avec les Puissances maçonniques membres de l'A. M. I., mais avec la plupart des Grandes Loges anglo-saxonnes.

Le Fr. Tomitch — demande quels sont les droits d'une Obédience admise provisoirement ?

Le Grand Chancelier — répond qu'elle reçoit toutes les communications de la Grande Chancellerie, au même titre que nos adhérents.

Le Fr. Tomitch — désire savoir si, au même titre que ces Obédiences, une Grande Loge, admise provisoirement, peut formuler une plainte, une réclamation, une opposition ?

Le Fr. Engel — relève qu'admise provisoirement, elle exerce tous les droits des Obédiences membres, mais que la ratification définitive de son admission ne peut être prononcée que par un Convent ordinaire.

Le Grand Chancelier — ajoute qu'elle ne serait pas convoquée, bien entendu, à un Convent extraordinaire, à moins que son admission définitive ne figure à l'ordre du jour du dit convent.

Le Fr. Engel — fait remarquer qu'il serait inadmissible que le Comité Exécutif ne portât pas comme premier objet à l'ordre du jour d'un Convent extraordinaire, la ratification des admissions provisoires.

L'admission provisoire de la Gran Logia Valle de Mexico est prononcée à l'unanimité.

CANDIDATURES

Grande Loge de l'Uruguay

Le Grand Chancelier — rappelle la situation maçonnique de l'Uruguay où il existe deux Obédiences dont l'une, la Grande Loge de l'Uruguay (ancien Grand Orient) a demandé son admission au sein de l'A. M. I. L'autre Grande Loge a envoyé une protestation contre cette admission éventuelle.

Le Fr. Mossaz — estime qu'il serait fort difficile de se prononcer sur la candidature de la Grande Loge (ancien Grand Orient) si l'on attendait l'approbation de l'autre Grande Loge. Le Comité Exécutif pourrait, peut-être, décider l'admission provisoire de l'Obédience candidate en tentant d'opérer un rapprochement entre les deux organisations. Cette admission provisoire faciliterait la fusion.

Le Fr. Engel — n'est pas sûr de l'excellence de cette méthode qui créerait, au profit d'une Obédience, un préjugé favorable. Il demande ce que pensent de la situation maçonnique de l'Uruguay, les Grandes Loges limitrophes ?

Le Grand Chancelier — répond qu'il n'a pas reçu de renseignement à ce sujet. Il sait cependant que des propositions de fusion ont eu lieu qui ne paraissent pas avoir été bien accueillies.

Le Fr. Engel — propose l'ajournement.

Le Fr. Estèbe — se rallie à l'ajournement parce que la situation est encore trop confuse. Le Grand Orient de France compte, sous sa juridiction, une Loge « Les Amis de la Patrie », à Montevideo; toutefois, il n'a pas pu obtenir d'elle de renseignements positifs ou une opinion décisive, ni dans un sens, ni dans l'autre.

Le Fr. Tomitch — est aussi pour l'ajournement.

Le Grand Chancelier — souligne que la candidature annoncée à toutes les Obédiences adhérentes n'a soulevé aucune objection.

Le Fr. Gonzalez — déclare que, pour le Grand Orient Espagnol, la question est parfaitement claire : le Grand Orient de l'Uruguay est régulier : il offre, en raison de son ancienneté et de sa composition, les meilleures garanties. Lui seul est candidat. C'est pourquoi le Grand Orient Espagnol s'est prononcé, il y a deux ou trois mois, en faveur de son admission. Par contre, les renseignements sur la nouvelle Grande Loge de l'Uruguay ne sont pas très favorables.

Le Fr. Doignon — déclare également que la Grande Loge de France est en relations depuis longtemps avec le Grand Orient de l'Uruguay.

Le Fr. Engel — demande le renvoi au prochain Comité Exécutif.

Le Grand Chancelier — propose d'écrire à la Grande Loge de l'Uruguay (ancien Grand Orient) que sa candidature a été prise en considération, mais que le Comité Exécutif désire avoir encore quelques précisions qui lui font défaut. La candidature serait ainsi suspendue jusqu'à la prochaine session de notre Comité.

Il en est ainsi décidé.

Grande Loge de Roumanie

Le Grand Chancelier — donne connaissance de la lettre qu'il a adressée à la Grande Loge de Roumanie, conformément à la décision du Comité Exécutif, réuni le 4 janvier 1933.

Il lit également celle qu'il a reçue de cette Obédience l'informant qu'elle répondra à l'A. M. I. après en avoir référé à son Grand Conseil.

Le Fr. Groussier — voudrait savoir pourquoi la Grande Loge et le Grand Orient de Roumanie n'ont pas fusionné ?

Le Grand Chancelier — pense que cette fusion doit offrir moins de difficultés que n'en avait présentées l'admission des Ateliers transylvains au sein de la Grande Loge de Roumanie, admission réalisée actuellement.

La fusion avec le Grand Orient aurait pu sans doute se faire si la reconnaissance de la Grande Loge de Roumanie par la Grande Loge d'Angleterre et si les liens de famille qui existent entre le prince Bibesco (G. M. de la Grande Loge de Roumanie) et le duc de Connaught (G. M. de la Grande Loge d'Angleterre) n'avaient peut-être pas pesé dans la balance et retardé la solution de cette question.

Le Fr. Maréchal — rappelle que le Grand Orient de Roumanie est une création du Fr. Lang, de New-York, dont l'action maçonnique en Europe centrale et orientale n'a pas été bienfaisante. Un rapprochement semble cependant s'être produit entre les deux Obédiences roumaines. Lorsqu'il y a quelques mois un attentat fut commis devant le local de la Grande Loge de Roumanie, le G. M. du Grand Orient de Roumanie — considéré jusqu'alors comme un adversaire personnel des dirigeants de la Grande Loge — est venu lui-même au siège de la Grande Loge de Roumanie présenter les condoléances de son Obédience et l'assurer que, dans des circonstances aussi graves, les Maçons se retrouvaient tous solidaires. La Grande Loge de Roumanie a enregistré ce geste avec plaisir.

Le Fr. Tomitch — demande si, parmi les Obédiences membres du Comité Exécutif, il en est qui reconnaissent le Grand Orient de Roumanie ?

Les FF. Gonzalez et Constant Pierre — répondent que leurs Obédiences respectives le reconnaissent.

Le Fr. Tomitch — voudrait alors que, sous une forme à déterminer, le Grand Orient de Roumanie soit consulté sur l'admission éventuelle au sein de l'A. M. I. de la Grande Loge de Roumanie.

Il attache à sa proposition une valeur de principe. Supposons — dit-il — que la Grande Loge de Roumanie étant

admise, le Grand Orient de ce pays demande à son tour son adhésion et que la Grande Loge de Roumanie, suivant les Statuts de l'A. M. I., oppose son veto. Dans quelle situation se trouveraient alors les Obédiences en rapport avec le Grand Orient de Roumanie ?

Le Fr. Maréchal — remarque que la candidature de la Grande Loge de Roumanie est présentée depuis dix ans et qu'il ne s'agit plus pour cette Grande Loge que d'indiquer ses trois parrains ou de confirmer ceux choisis lors de sa candidature.

Le Fr. Doignon — confirme ce rappel en ajoutant que le Fr. Militchevitch fut l'un des premiers à patronner cette candidature.

Le Fr. Tomitch — répond qu'il ne s'agit pas spécialement de la Grande Loge de Roumanie, mais d'un principe. Il évoque les difficultés qu'à connues l'A. M. I. avec les deux Obédiences espagnoles. Ce sont de pareilles complications qu'il veut éviter avec la Roumanie.

Le Fr. Carpentier — s'étonne de la proposition du Fr. Tomitch. Pour lui, il ne s'agit pas de poser des questions de principe, mais de trancher des cas d'espèce.

Le Fr. Engel — déclare que le problème posé par le Fr. Tomitch se trouve résolu par les Statuts. Les Obédiences adhérentes à l'A. M. I. peuvent fort bien reconnaître des Grandes Loges restant en dehors de notre Association, de même qu'elles peuvent ne pas avoir de rapports officiels avec toutes les Puissances maçonniques membres de notre organisation. Leur liberté sur ce point reste entière.

Pour la Roumanie, il faut s'en tenir à la décision du Comité Exécutif de janvier, en cours d'exécution. Nous avons décidé de faire des propositions à la Grande Loge de Roumanie. Il ne nous faut qu'attendre la présentation de ses parrains.

Le Fr. Glivic — croyait que la Grande Loge de Roumanie était déjà virtuellement admise et qu'il n'y avait plus que quelques formalités administratives à remplir.

Le Fr. Engel — répète que c'est bien le sens de la décision du Comité Exécutif et la discussion est close.

SITUATION DE LA MAÇONNERIE ALLEMANDE

Un Fr. — fournit les indications qu'il possède sur la situation maçonnique allemande :

La Grande Loge de Hambourg se préoccupait depuis plusieurs années d'obtenir la reconnaissance d'Hitler dont elle prévoyait l'arrivée au pouvoir. Les nationaux-socia-

listes ne répondirent pas à ces avances; pour eux, la Maçonnerie n'est qu'une organisation internationale qui n'a pas sa place sur le territoire du Troisième Empire.

Le gouvernement hitlérien ayant demandé à la Grande Loge Symbolique d'Allemagne de modifier ses statuts, de renoncer à ses idées internationales et de cesser son activité en faveur du rapprochement des peuples, celle-ci, à la suite de cette invitation, se réunit à Hambourg, le 26 mars, et préféra se mettre en sommeil. L'annonce de sa dissolution a été publiée dans le « Journal Officiel » du 28 mars.

Les trois Grandes Loges prussiennes : Aux Trois Globes — A l'Amitié — Nationale de Prusse — ainsi que la Grande Loge de Saxe, ont abandonné le titre de « Franc-Maçonnerie » et sont devenues à l'heure actuelle des ordres germano-chrétiens de Chevalerie, inspirés de la légende des Templiers, divisés en « baillages », « préfectures » ou autres formations étrangères à la Maçonnerie. Elles ont, en outre, renoncé aux formes rituelles maçonniques et au secret.

Quant aux Grandes Loges dites « humanitaires » de Darmstadt, Bayreuth, Francfort, Leipzig, elles ont exclu les Juifs, pensant se concilier ainsi les grâces du pouvoir. Les G.G. M.M. de certaines d'entre elles ont donné leur démission. La Grande Loge de Bayreuth, considérée comme la plus libérale, se trouve sans G. M., le Fr. Koelblin ayant démissionné et aucun autre Fr. n'ayant voulu assumer sa succession.

Il convient de rectifier, à cette occasion, une erreur assez répandue : on croit, en effet, communément, que la Grande Loge Symbolique d'Allemagne comptait beaucoup de Juifs dans son sein. Or, ils n'y figuraient que dans la proportion de 4% et aucun des dirigeants n'était israélite.

On a pu lire dans quelques journaux et en particulier dans la « Nation belge » qu'il fallait se défier des nouvelles sur l'Allemagne se rapportant à des atrocités commises. Il est regrettable de devoir assurer — sur le témoignage d'hommes dignes de foi — que ce que l'on lit et ce que l'on entend sur ce pays est au-dessous de la réalité : il se passe en Allemagne des événements aussi douloureux que ceux qui eurent la Belgique pour théâtre, en 1914.

Les Juifs, les marxistes ou les Maçons n'ont aucune possibilité de recourir devant un tribunal en ce qui concerne les violences dont ils sont victimes et le Droit n'existe plus pour eux.

On a demandé à des FF. allemands comment ils avaient pu se laisser surprendre par les circonstances, ils ont répondu qu'ils avaient eu jusqu'ici un grand protecteur en la personne du maréchal Hindenburg. Aux démarches entre-

prises contre la Maçonnerie, le Président du Reich fit remarquer que tous ses ancêtres, depuis Frédéric le Grand, ayant été francs-maçons, il ne pouvait croire que cette organisation fût composée de gens malhonnêtes. Actuellement, le Président n'a plus aucune influence sur la marche des affaires.

Les propriétaires, directeurs, gérants de cafés ou de lieux publics, doivent signer une déclaration par laquelle ils attestent que depuis la troisième génération ils ne sont pas juifs et ils s'engagent à ne jamais louer — à titre onéreux ou gracieux — de local à une association ou à un ordre secret poursuivant des buts contraires à ceux de l'État.

On se demande comment finira ce régime.

De l'avis de tous, Hitler — mystique illuminé — n'est qu'un drapeau, il n'a plus la direction du mouvement. Si Hindenburg mourrait, Hitler ne pourrait être Président d'Empire. Certains considèrent que le retour d'un Hohenzollern serait un moyen de revenir à la légalité.

L'argent est l'une des graves préoccupations du régime. Le mouvement hitlérien fut subventionné par la grosse industrie qui ne voit pas sans inquiétude une manière de soviets — sous la forme de cellules sociales-nationalistes — s'infiltrer dans les entreprises. Chaque national-socialiste touchant trois marks par jour — ce qui représente des sommes considérables — et la grosse industrie ne payant plus, on pense que le gouvernement sera dans l'obligation de faire fonctionner la planche à billets pour solder ses troupes. Il est même fort probable qu'elle fonctionne déjà sans qu'on le dise.

On détourne le peuple allemand de ces préoccupations matérielles par de grandes manifestations. C'est ainsi que le 10 mai, tous les conseils d'usines, toutes les cellules, toutes les organisations syndicales sont convoqués à une cérémonie au cours de laquelle la littérature juive ou d'esprit international sera brûlée. D'autres fêtes sont prévues pour commémorer les victoires allemandes.

Le boycottage des produits allemands fut aussi un sujet d'inquiétude pour le gouvernement hitlérien. D'après des renseignements sérieux, le chiffre des commandes faites en Allemagne, puis annulées, atteindrait 458 millions de marks.

Le Fr. Rachid, président — remercie ce Fr. de son importante communication. Il tient à exprimer personnellement sa réprobation des actes qui viennent d'être évoqués.

Il rappelle que la Maçonnerie ne fait entre les hommes aucune distinction de race ou de religion et qu'ainsi elle ne peut que condamner les persécutions. De même, elle doit répudier les prétendues organisations maçonniques qui entendent exiger de leurs membres la même confession.

Le Fr. Tomitch — déclare qu'il est chargé par la Grande Loge Yougoslavia de s'associer à toute protestation de l'A. M. I. contre les persécutions antisémites; cette protestation doit être rédigée de manière qu'elle ne puisse s'interpréter comme une intervention ayant un caractère politique.

Le Fr. Groussier — demande que l'on se prononce d'abord sur le principe même d'une protestation.

Le Fr. Carpentier — annonce que le Grand Orient de Belgique a déjà voté une résolution. Il suggère qu'à son tour l'A. M. I. élabore un texte qui serait communiqué à toutes les Obédiences du monde. Le Comité se prononcerait sur le principe, puis sur la rédaction et enfin sur la suite qu'il faudrait donner à la résolution adoptée.

Le Fr. Rachid, président — met aux voix le principe, accepté à l'unanimité.

Le Fr. Mossaz — appuie la proposition du Fr. Carpentier. Il lui semble que le Comité Exécutif peut fort bien, de sa propre autorité et en son nom, formuler une protestation contre la situation faite en Allemagne aux FF.-MM. et, en général, aux groupements ou collectivités qui n'ont pas l'heur de plaire au national-socialisme. Nous devons affirmer notre conviction d'hommes libres et nous élever contre tous les abus de pouvoirs, contre tout ce qui viole la conscience. Notre silence serait une preuve de faiblesse. De toute part, la Fr.-Maçonnerie est en butte à des attaques, à des calomnies ou à des persécutions. En de semblables circonstances, il n'est pas d'autre attitude que de proclamer bien haut les principes fondamentaux qui sont à la base de notre Ordre et cela non point pour nous justifier (nos adversaires sont, en général, de trop mauvaise foi pour se laisser convaincre) mais pour prouver à tous que rien ne peut nous faire renoncer à notre idéal.

Le Fr. Estèbe — voit dans les considérations développées par le Fr. Mossaz, deux ordres d'idées qui ne peuvent prendre place dans la même résolution.

Le Fr. Tomitch — insiste pour que le texte adopté ne contienne aucune phrase de tendance politique risquant de heurter certains Maçons.

Le Fr. Doignon — demande que l'on procède à la rédaction d'un texte.

Le Fr. Carpentier — donne connaissance de celui qu'a rédigé le Grand Orient de Belgique.

Le Fr. Gonzalez — fait savoir que le Grand Orient Espagnol s'est aussi occupé de cette situation. Il a ordonné à ses Loges d'enquêter sur tous les FF. d'origine allemande afin de connaître leur attitude en face du mouvement hitlérien.

Il prendra ensuite les mesures qu'imposera le résultat de cette enquête.

Le Fr. Mossaz — sans être aussi sévère que le Fr. Gonzalez, sait cependant que les FF. allemands ont fait souvent, dans les Obédiences étrangères et, en particulier, en Amérique, de la propagande germanophile.

Le Fr. Groussier — se demande si l'on ne pourrait pas tenter une démarche auprès de la Grande Loge d'Angleterre qui paraît prendre conscience des possibilités internationales de la Franc-Maçonnerie ?

Le Fr. Constant Pierre — déclare qu'effectivement la Grande Loge d'Angleterre a l'intention d'inviter, à l'occasion de l'inauguration de son « Memorial » de Londres, ses Garants d'amitié auprès des Puissances maçonniques avec lesquelles elle est en relations, en leur offrant le séjour gratuit dans la capitale. Le G. M. de la Grande Loge de Tchécoslovaquie qui représente la Grande Loge d'Angleterre à Prague, ira à Londres et il se propose justement d'évoquer les possibilités d'une collaboration maçonnique avec le continent. Les persécutions contre les Israélites ont certainement eu leur influence sur l'esprit maçonnique anglais.

Le Fr. Mossaz — ajoute qu'on a même parlé d'un congrès maçonnique qui serait convoqué à Londres. Les Obédiences en rapport avec la Grande Loge d'Angleterre y seraient probablement seules invitées.

Le Fr. Engel — demande que l'on ne discute pas sur des éventualités ou des informations encore peu sûres.

Le Fr. Glivic — voudrait que l'on profitât pourtant de la présence à Londres de délégués d'Obédiences appartenant à l'A. M. I. pour esquisser les possibilités d'une collaboration.

La séance est suspendue à midi 30.

La séance est reprise à 15 heures, sous la présidence du Fr. Rachid.

Le Fr. Mossaz — présente le texte qu'il a rédigé pendant la suspension.

Le Fr. Tomitch — propose que ce texte soit reproduit et remis à chaque délégué.

Le Fr. Doignon — fait remarquer que de la discussion du matin et des déclarations du Fr. Engel notamment, il semblait ressortir que le Comité Exécutif désirait adopter deux textes : l'un concernant les persécutions allemandes, l'autre se rapportant à la situation générale actuelle. Il croit, en effet, à l'utilité de deux textes distincts répondant aux préoccupations du Comité Exécutif. Ces deux textes doivent être étudiés soigneusement et il est d'avis que la rédaction en soit confiée à une petite commission.

Le Comité accepte cette proposition. La Commission est immédiatement nommée. Elle est composée des FF. Carpentier, Engel, Pierre, Doignon et Mossaz.

GRAND ORIENT D'ITALIE

Le Fr. Mossaz — rappelle qu'il avait été décidé, au cours de la session de Paris, le 4 janvier, de demander au Fr. Tedeschi, G. M. du Grand Orient d'Italie, à Londres, un petit mémoire explicatif sur le mouvement maçonnique italien des exilés.

Il a reçu ce mémoire et présente un résumé des tractations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour :

Le décret du G. M. Torrigiani, fermant les Loges du Grand Orient, ne concernait, paraît-il, que les Ateliers de la métropole et non ceux ayant leur siège sur territoire étranger.

Le nouveau groupement, dit Grand Orient d'Italie, à Londres, serait l'aboutissement de tractations poursuivies entre les Loges « Italia Nuova » de Paris, « Ettore Ferrari » de Londres, « Mazzini e Garibaldi » de Tunis, « Labor et Lux » de Salonique, dont les représentants se réunirent au début de 1930. Cette Assemblée décida la réconstitution du Grand Orient d'Italie et nomma ses Dignitaires.

Tous les FF. présents et ceux des Loges constituantes étaient réguliers.

Cette nouvelle organisation avait pour mission de continuer la tradition de la Franc-Maçonnerie italienne. Les Constitutions et Statuts généraux du Grand Orient d'Italie ainsi que ses Rituels furent adoptés et l'on décréta qu'elle se dissoudrait dès que les Ateliers italiens se rouvriraient sur territoire national, les élus de ce mouvement devenant, à ce moment, démissionnaires.

Les quatre Loges de Buenos-Aires ayant constitué, au lendemain du décret du G. M. Torrigiani, un Comité à la tête duquel se trouvait le T. III. Fr. Tedeschi, représentant du Grand Orient d'Italie en Argentine, se rallièrent au Grand Orient réformé, dès octobre 1930.

Le siège du Grand Orient fut fixé à Londres; il comptait 8 Loges. Vingt-deux autres Ateliers ayant appartenu à la Franc-Maçonnerie italienne du Palazzo Giustiniani, tombés en sommeil, ne purent être réveillés.

Ce siège de Londres a été choisi symboliquement et n'est qu'un moyen d'avoir une adresse pour la correspondance. On peut le transférer partout ailleurs sans inconvénient.

Le Grand Orient d'Italie reconstitué a demandé son admission dans l'A. M. I. dont l'ancien Grand Orient fut l'un des fondateurs et dont la signature figure dans le pacte constitutionnel de notre Association. Cette admission n'aurait qu'un caractère provisoire et cesserait d'exercer ses effets dès que la Franc-Maçonnerie s'organiserait à nouveau sur le territoire national.

D'après la correspondance échangée entre le T. III. Fr. Tedeschi et le Grand Chancelier de l'A. M. I., le Grand Orient d'Italie accepterait d'ajouter à sa dénomination actuelle, un sous-titre explicatif qui serait le suivant : « Unione Fraternal e Provisoria di Logge e FF.-MM. Italiani Residenti in Italia ed All'Estero, che Lavorano sotto la Volta Celeste ». Son admission dans l'A. M. I. ne serait pas considérée comme une preuve de succession légitime à l'ancien Grand Orient, tant au point de vue des droits constitutionnels qu'à celui des biens matériels. Elle n'impliquerait pas non plus sa reconnaissance officielle ou tacite par les Puissances membres de notre Association.

Le Grand Orient d'Italie, comme tel, promet de ne pas entreprendre, patronner ou subventionner de mouvement qui engagerait sa responsabilité dans une action politique de nature à troubler la paix ou à nuire aux intérêts du pays dans lequel ce mouvement naîtrait. Cette limitation de liberté ne viserait toutefois pas les FF. italiens dans leur activité personnelle, mais seulement le Grand Orient ou les Loges qui en dépendent en tant qu'organismes bénéficiant de l'hospitalité d'une nation étrangère.

Le nouveau Grand Orient d'Italie ne constituerait, ni ne réveillerait aucune Loge sur territoire étranger soumis à la juridiction d'une Obédience membre de l'A. M. I. sans l'autorisation formelle de cette dernière.

La seule condition qui lui semble inacceptable est la limitation des droits de ses représentants aux travaux de notre Association.

Le Fr. Mossaz — pense qu'il faut examiner cette question non seulement au point de vue sentimental mais en vue des intérêts maçonniques que l'A. M. I. doit sauvegarder. Il faut reconnaître cependant que le Grand Orient d'Italie de Londres, qui se montrait au début très exclusif dans ses revendications, est arrivé à une compréhension plus normale de sa situation.

Le Fr. Groussier — tient à souligner deux points :

1° Que certaines Loges d'exilés italiens appartiennent à plusieurs Obédiences puisque, affiliées au Grand Orient d'Italie de Londres, elles dépendent aussi de la Grande Loge du pays où elles ont leur siège;

2° Que la requête du Grand Orient d'Italie pourrait donner lieu à des demandes analogues provenant de formations maçonniques instituées par des Maçons ayant quitté leur pays pour échapper aux persécutions : Hongrie, Portugal, Allemagne. L'A. M. I., si elle les accueillait, créerait une situation délicate.

Le problème mérite que l'on y réfléchisse sérieusement.

Le Fr. Rachid — signale que la Loge « Italia Risorta » d'Istanbul, autrefois sous l'Obédience du Grand Orient d'Italie, ne s'est rattachée à aucune autre Obédience régulière.

Le Fr. Doignon — fait ressortir que le texte même du document Tedeschi prouve que le Grand Orient d'Italie de Londres ne continue pas le Grand Orient de Rome, mais est une création nouvelle. Il pense qu'en tout état de cause, il ne faut pas prendre de décisions sans avoir recueilli toutes les informations désirables sur les personnalités dirigeantes de ce Grand Orient.

Il croit, avec les FF. Groussier et Mossaz, que l'admission de cette Obédience sans juridiction territoriale pourrait être une innovation dangereuse au point de vue maçonnique. Il rappelle que la Grande Loge de France compte six Loges de réfugiés russes auxquelles elle a refusé toute patente d'Obédience indépendante et n'a jamais voulu accorder de statut spécial.

Le Fr. Estèbe — estime qu'on se trouve en présence de membres épars d'une Obédience dissoute par la volonté de son G. M., qui ne peut avoir aucune prétention de continuité sous la forme d'un groupement nouveau auquel nous donnerions notre consécration.

Le Fr. Mossaz — désire que le Comité prenne une décision afin de ne pas prolonger une conversation si celle-ci ne doit laisser aucun espoir à nos FF. italiens.

Le Fr. Doignon — est d'avis que les Maçonneries persécutées ou dans l'obligation de disparaître qui sont membres de l'A. M. I. et qui voudraient continuer à en faire partie, puissent y conserver leur siège à condition qu'elles le demandent expressément. Ce n'est pas le cas du G. O. d'Italie qui, avant sa dissolution, n'a rien fait savoir à l'A. M. I.

Le Fr. Carpentier — pense aussi que le cas des Loges et des FF. italiens instituant une nouvelle Obédience est tout à fait différent.

Le Fr. Mossaz — insiste encore pour que le Comité dise s'il fait une opposition de principe à cette admission.

Le Fr. Glivic — rappelle que son Obédience cessa toute activité officielle pendant un siècle. Il y eut un peu partout des Maçons polonais et même des Loges polonaises, notam-

ment en Amérique. Mais les FF. polonais travaillant en dehors de leur pays n'ont jamais songé à constituer une Obédience polonaise sur un territoire étranger, ni demander à faire partie, comme corps maçonnique, d'une organisation internationale.

La Grande Loge de Pologne, qui a examiné la question, est arrivée à cette conclusion, unanimement admise, que la requête du Grand Orient d'Italie ne peut être accueillie et que le mieux serait de lui opposer franchement un *non possumus*.

Le Fr. Maréchal — propose que le Comité Exécutif examine, au cours de sa prochaine séance, comment une Obédience, dans la nécessité de se dissoudre, pourrait dire, soit par une communication écrite, soit par une déclaration verbale faite à un membre du Comité Exécutif, si elle entend se maintenir, déléguer ses pouvoirs ou s'éteindre tout à fait. Elle choisirait, par une fiction d'exterritorialité — un peu comme le fit le gouvernement belge lorsqu'il s'installa en France au début de la guerre — le territoire d'une nation amie et consentante pour continuer ses travaux.

Le Fr. Engel — montre qu'il y a là deux ordres d'idées bien distinctes :

D'une part, les mesures à prendre ou la procédure à adopter pour permettre le fonctionnement à l'étranger d'une Obédience empêchée de fonctionner dans son pays — question qui doit être renvoyée à la prochaine séance;

D'autre part, la situation du Grand Orient d'Italie de Londres.

Il serait sans doute excellent de prendre des décisions de principes, mais les exemples de l'Italie et de l'Allemagne nous montrent que les situations peuvent être assez différentes. Pour l'Allemagne, nous nous trouvons en présence d'une Obédience dissoute, n'appartenant pas à l'A. M. I., qui demande, par la voix de ses représentants normaux, légaux et qualifiés, que sa candidature soit retenue afin que les délais prévus par nos statuts continuent à courir. Pour l'Italie, nous sommes en présence d'une organisation nouvelle qui ne peut justifier sa filiation légale avec l'Obédience dissoute.

Le Fr. Engel — propose, pour le Grand Orient d'Italie de Londres, que le Grand Chancelier soit autorisé à continuer les négociations, uniquement comme « négociations d'enquête » en spécifiant d'une manière « très nette, formelle, expresse » que ces négociations n'engagent en rien le Comité Exécutif de l'A. M. I., qu'elles sont poursuivies uniquement pour permettre à notre Association de remplir

éventuellement son devoir de solidarité vis-à-vis de FF. dans la détresse.

Le Grand Chancelier devra aviser aussi le Grand Orient d'Italie de Londres qu'en aucune façon l'A. M. I. ne peut le considérer comme le continuateur de l'ancien Grand Orient et lui accorder, en son sein, les mêmes droits.

Ces propositions sont adoptées.

On décide, en outre, à la demande du Fr. Doignon, que les noms des membres dirigeants du Grand Orient d'Italie de Londres, soient communiqués aux Puissances membres du Comité Exécutif.

PROPOSITION DU GRAND ORIENT ESPAGNOL

Le Fr. Mossaz — donne connaissance de la proposition du Grand Orient Espagnol :

Il arrive souvent que des FF., séparés de leur Obédience par jugement ferme des Tribunaux maçonniques compétents, soient néanmoins admis par d'autres Obédiences du même pays ou d'ailleurs. Etant donnée la qualité d'universalité de notre Institution, il serait très intéressant d'établir un criterium sur ce point à l'occasion de la prochaine réunion du Comité Exécutif de l'A. M. I. :

1. — Les FF. séparés d'une Obédience par jugement ferme d'un Tribunal maçonnique légalement constitué, peuvent-ils être admis dans une autre Obédience ?

2. — Lorsque ce cas se produit en surprenant la bonne foi des Ateliers auxquels ils ont été affiliés, quelles sont les décisions à prendre par ces Ateliers contre ces FF. ?

3. — Si les Ateliers ou les Obédiences qui ont admis des FF. dans ces conditions ne prennent pas de décision, bien qu'ayant connaissance de la situation de ces FF., quelles sont les mesures à adopter contre ces Obédiences ?

Le Fr. Mossaz — trouve que cette proposition fort séduisante, présente certains inconvénients à examiner. Il en demande le renvoi à une commission de trois membres auxquels se joindraient, selon l'usage, le Président et le Grand Chancelier.

Il en est ainsi décidé. Sont désignés : le Grand Orient Espagnol (Fr. Gonzalez), le Grand Orient de Belgique (Fr. Carpentier), la Grande Loge de France (Fr. Doignon).

ORDRE DU JOUR

La Commission chargée de la rédaction des résolutions à prendre par le Comité Exécutif, ayant préparé différents textes, le T. III. Fr. Doignon, après les avoir collationnés, présente la rédaction suivante :

En présence du désordre moral et matériel qui règne actuellement dans le monde,

Angoissé par le spectacle des conflits de tous ordres qui dressent les hommes et certaines collectivités les uns contre les autres et qui risquent de ramener les peuples vers un nouvel état de barbarie,

Le Comité Exécutif de l'Association Maçonnique Internationale, réuni à Bruxelles le 6 mai 1933,

Proclame sa foi dans la perfectibilité de l'homme et des organisations sociales, comme en l'avenir de l'humanité et de la civilisation.

Fidèle aux principes qui sont à la base de la Maçonnerie mondiale, plaçant la raison au-dessus des instincts et des passions, il invite toutes les Obédiences à poursuivre l'établissement d'une morale universelle, propre à tous les peuples, applicable dans toutes les conditions et susceptible, grâce à une étroite collaboration entre nations et individus, de résoudre les différents problèmes dans le sens de l'harmonie et de la paix.

Ce texte est adopté à l'unanimité.

Le Fr. Doignon — présente alors le texte de la seconde résolution :

Le Comité Exécutif de l'Association Maçonnique Internationale, réuni à Bruxelles le 6 mai 1933,

Profondément ému par les violences et les mesures d'exception dont sont l'objet, dans certains pays et particulièrement en Allemagne, plusieurs catégories de citoyens en raison uniquement de leur origine, de leurs croyances ou de leurs opinions,

Fidèle aux principes de liberté, de tolérance et de justice qui sont à la base de l'Ordre maçonnique,

Stigmatise devant la conscience humaine ces procédés de persécution, indignes de nations civilisées,

Assure toutes les victimes de sa sympathie agissante.

Et invite toutes les Puissances maçonniques du globe à s'unir pour assurer le respect des principes de liberté et de dignité humaines, qui sont l'honneur de notre civilisation,

Ce texte est adopté à l'unanimité.

DIVERS

— Le Fr. Tomitch — soumet un projet de modification aux statuts concernant les conditions d'admission. Il propose que toute Obédience admise dans l'A. M. I. soit tenue de ne pas s'opposer à l'admission éventuelle d'une autre Obédience régulière existant sur son propre territoire et en rapport avec des membres de notre Association.

Cette proposition figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

— Le Fr. Groussier — nous informe que le Grand Orient de France, ému de la situation européenne et des possibilités de conflits, voudrait que la Maçonnerie internationale s'affirmât dans une grande manifestation en faveur de la Paix. Une telle manifestation ne peut avoir lieu que si l'A. M. I. est d'accord. C'est pourquoi, il pose la question suivante : L'A. M. I. pourrait-elle organiser une manifestation en faveur de la Paix, dans un temps plus ou moins rapproché et sous une forme que le Comité Exécutif préciserait ?

Le Fr. Gonzalez — répond que le Grand Orient Espagnol se préoccupe également de façon spéciale de cette question de la paix. Presque tous ses travaux, ceux du Conseil, comme ceux de ses Ateliers, l'ont traitée principalement. Son Grand Orient est donc tout à fait disposé à collaborer à une initiative de ce genre.

Le Fr. Pierre — renouvelle l'invitation, formulée il y a un an et demi, de réunir le prochain Comité Exécutif à Prague.

Vous vous rappellerez — dit-il — que j'avais demandé l'an dernier que la session de 1933 ait lieu à Prague, mais que je m'étais désisté en faveur de Vienne. Je suis heureux de l'avoir fait puisque, maintenant, nous ne pourrions plus nous réunir à Vienne. Prague, la seule capitale démocratique de l'Europe centrale, justifierait la prise en considération de la proposition que je vous présente au nom de la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie de vous rendre dans cette ville en septembre ou à la date que vous fixerez. Toutefois, une manifestation en faveur de la Paix dépendrait de la situation politique à cette époque. Les événements ne semblent pas favorables. La Tchécoslovaquie, quoique acquise à l'idée de la Paix, est menacée de tous côtés, entourée de dictatures hostiles et on pourrait lui faire le reproche de préparer une manifestation semblable, précisément au moment où elle doit veiller à renforcer son armée. Nous devons songer à sauvegarder notre liberté et notre indépendance reconquises après trois siècles.

Le Fr. Tomitch — demande au Fr. Groussier de préciser dans quelles conditions il considère que cette manifestation soit réalisable ?

Le Fr. Groussier — croit qu'on pourrait l'organiser à l'occasion de la réunion du Comité Exécutif, mais qu'elle peut aussi se faire de toute autre façon. Il a pour mission de présenter cette proposition; c'est l'A. M. I. qui jugera de son utilité, comme de sa réalisation.

Le Fr. Glivic — se rallie à ce qu'a dit le Fr. Pierre en rappelant qu'une démonstration de cette nature a déjà été

proposée et qu'il a été répondu qu'en ce qui concernait l'Obéissance polonaise, elle n'était pas possible. En face de la situation générale actuelle, il partage entièrement l'avis du représentant de la Grande Loge de Tchécoslovaquie.

Le Fr. Engel — fait remarquer que c'est une question de principe qui nous est soumise, par mandat, et non une proposition préparée dans ses détails par l'Obéissance qui nous la présente. Il en demande l'ajournement provisoire, car nous ne pourrions pas organiser une manifestation en faveur de la Paix en réunissant simplement quelques personnalités. Pour qu'une telle manifestation ait une réelle efficacité, il faudrait qu'elle eût lieu dans un pays susceptible de marquer l'intérêt qu'il attache à cette manifestation, non pas à un point de vue spécial, mais au point de vue général. Or, les circonstances politiques sont telles qu'il est impossible qu'elle puisse se dérouler où il le faudrait. D'autre part, en raison des difficultés financières de nos Obédiences, il ne serait pas facile de mobiliser un nombre suffisant de représentants de la Maçonnerie internationale pour donner à cette manifestation l'importance qu'a pu avoir autrefois celle de Belgrade. Dans ces conditions, nous risquerions de n'aboutir qu'à affirmer notre faiblesse et nous ne servirions pas la cause que nous défendons. Nous pourrions envisager éventuellement l'adoption d'un ordre du jour par lequel l'A. M. I., agissant dans un moment critique, proclamerait à la face du monde, les principes de la Maçonnerie universelle et sa volonté de continuer à défendre son idéal de paix et de solidarité. Il ne faut pas se dissimuler qu'une telle proclamation n'apporterait pas le bonheur au genre humain, mais elle prouverait que, dans des circonstances tragiques, la Maçonnerie a affirmé sa fidélité à son programme de paix, de concorde et de fraternité.

Le Fr. Tomitch — pense que nous pouvons décider en principe que cette manifestation serve, en quelque sorte, de complément au Convent de l'A. M. I. qui se tiendra l'année prochaine en Espagne. Même si nous nous décidions à placer cette manifestation lors de la réunion du Comité nous n'aurions pas le temps matériel de l'organiser pour le mois de septembre.

Le Fr. Mossaz — est d'avis que si nous organisions une manifestation dans les meilleures conditions possibles de lieu et de temps, nous ne pourrions compter que sur les représentants des Puissances qui ont encore la possibilité de se déplacer et nous aurions, en outre, des difficultés à réunir des orateurs qui puissent exprimer librement leur opinion. De plus, nous réconforterions peut-être ceux qui

sont déjà convaincus de la justesse de notre cause, mais nous donnerions certainement à nos adversaires l'occasion de nous rendre responsables de ce qui se produirait le lendemain. Ce n'est pas par pussillanimité qu'il tient ce raisonnement, c'est parce qu'il ne sert à rien de viser un objectif qu'on sait d'avance ne pouvoir atteindre. Il comprend la situation des chefs d'Obédiences, accusés de ne faire que des discours aux phrases sonores, sans résultat opérant, par des FF. qui reprochent aux autorités de leur Grande Loge de ne pas agir. N'étant pas aux responsabilités, ils ignorent que, pour passer de l'idée à l'action, il faut d'abord s'assurer des chances de succès. Il serait préférable de réaliser ce désir par écrit, mais sous quelle forme ? Transmettre des vœux à la presse profane ? Nous savons qu'ils sont sans effet ou qu'ils pourront nuire aux Maçons de certains pays. Ecrire à des personnalités maçonniques connues pour les prier d'agir elles-mêmes en faveur de l'idée que nous défendons ? Nous aurions déjà plus de chance d'obtenir quelques résultats. Si, des journalistes francs-maçons voulaient faire paraître dans les journaux profanes des séries d'articles, nous répandrions ainsi nos idées; il appartiendrait alors aux dirigeants des Obédiences de faire savoir à leurs membres que cette propagande de presse provient d'interventions maçonniques.

Le Grand Chancelier — craint qu'en dehors de cela, toute manifestation maçonnique collective ne donne que de faibles résultats, plus dangereux même qu'on ne le peut prévoir. En Allemagne, par exemple, ceux qui sont restés Maçons dans leur cœur, seraient persécutés encore davantage. En Suisse, cela serait exploité en faveur du fascisme qui tend à se développer depuis quelque temps. Il faut donc faire comprendre aux membres de nos Obédiences que ce n'est pas par lâcheté que l'A. M. I. n'agit pas comme on nous le propose, mais justement pour ne pas faire plus de mal que de bien. (Approbations.)

Le Fr. Estèbe — dit que le rôle de l'A. M. I. est de réaliser l'entente entre les Obédiences, ce n'est pas une super-Obédience dont les manifestations doivent avoir une répercussion distincte afin de frapper l'opinion publique dans chacun de nos pays. C'est aux Obédiences qu'incombe ce rôle; l'A. M. I. doit se maintenir dans son cadre et ne pas agir par elle-même.

Le Fr. Carpentier — pense qu'une manifestation en faveur de la Paix doit être grandiose. Dans les circonstances actuelles, elle ne saurait l'être. Certaines nations, par leur situation politique présente ne pourraient s'y associer comme elles le désireraient. Il propose de voter une motion

à la réunion de Prague et qu'ensuite, chaque Obédience fasse chez elle toutes les manifestations possibles en faveur de la Paix, chacune suivant les circonstances et les possibilités du milieu. Ce qui peut se faire dans un pays est irréalisable dans d'autres régions. (Marques d'assentiment.)

Le Fr. Rachid, président — déclare qu'il vaut mieux renoncer à l'idée d'organiser une manifestation. (Assentiment général.)

PROCHAINE SESSION

Le Fr. Groussier — est d'accord en principe d'accepter l'invitation de la Grande Loge de Tchecoslovaquie; toutefois, il pourrait y avoir intérêt, étant donné que depuis le dernier Convent, la Grande Loge Alpina n'est plus représentée au Comité Exécutif, à tâcher de la rapprocher davantage de l'A. M. I. en nous réunissant en Suisse.

Le Fr. Mossaz — répond que la proposition du Fr. Groussier aurait pu être prise en considération il y a trois ou quatre mois. Des événements qui se sont produits récemment ont modifié la situation générale, ce qui fait qu'il vaudrait mieux remettre cette idée à plus tard. En outre, au mois de septembre, les Loges suisses ne travaillent pas, c'est le moment des grandes vacances. Il est donc préférable d'aller maintenant à Prague et de tenir la réunion de janvier en Suisse allemande, à Berne, par exemple.

Le Fr. Rachid, président — est d'accord pour désigner Prague comme lieu de la prochaine session.

Le Fr. Groussier — demande s'il n'y aurait pas intérêt alors à ce que nous allions jusqu'à Budapest, nos FF. de Hongrie en seraient heureux. (Marques d'assentiment.)

Le Fr. Carpentier — s'en fera un devoir car il a été admirablement reçu par nos FF. hongrois à son retour d'Istanbul.

Le Fr. Rachid, président — annonce qu'il lui sera très difficile de se déplacer après le 15 septembre. Il aimerait que la réunion ait lieu dans la première quinzaine de ce mois. Le 9, par exemple. Les FF. français pourraient ainsi rentrer à temps pour leur convent.

Le Comité fixe sa prochaine session au 9 septembre et décide qu'elle se tiendra à Prague. La suivante aurait lieu en janvier, en Suisse alémanique.

Le Fr. Rachid, président — remercie les FF. belges de l'hospitalité si fraternelle qu'ils viennent d'accorder à l'A. M. I.

La séance est levée à 18 heures 45.

Le Grand Chancelier,
J. MOSSAZ.

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'A. M. I. EN EUROPE CENTRALE

Venant de Vienne, nous avons passé, l'an dernier, une couple d'heures à Budapest, en compagnie des FF. Groussier, Estébe et El Kadry, avant de repartir pour Istanbul où devait avoir lieu le Convent de l'A. M. I. Nous eûmes ainsi le plaisir de nous entretenir, en toute intimité, avec quelques FF. hongrois, réunis par les soins du T. C. Fr. Dr. Balassa, G. M. adj. de la Grande Loge de Hongrie. Ne disposant, hélas, que de fort peu de temps — deux heures à peine — nous pûmes néanmoins nous rendre compte de la joie que notre visite avait causée à nos FF. qui, privés, depuis plusieurs années de tous rapports officiels avec les autres Obédiences, en sont réduits à une inactivité quasi complète.

Profondément émus d'une si cordiale entrevue, il nous sembla qu'une visite plus prolongée, comprenant un nombre moins restreint de délégués, apporterait à nos FF. hongrois quelque réconfort moral et affermirait leur confiance en un avenir meilleur. Nous leur fîmes alors la promesse qu'à la première occasion d'une séance en Europe centrale, le Comité Exécutif inviterait ses membres à faire un détour afin de passer une ou deux journées au sein de la famille maçonnique hongroise. Un an plus tard, soit les 6 et 7 septembre dernier, cette promesse était mise à exécution, la session ordinaire d'automne devant se tenir à Prague.

Le 5 septembre au soir, les délégués arrivaient déjà à Budapest. Ce fut d'abord le T. C. F. Militchevitch, G. M. adj. de la Grande Loge Yougoslavia, puis, le T. C. Fr. Pappageorge, G. M. du Grand Orient de Grèce, venant de Genève avec le Grand Chancelier Mossaz. Peu après, nous serions fraternellement la main des TT. CC. FF. Groussier, président, et Estébe, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. D'autres délégués arrivèrent encore dans la nuit ou le lendemain matin, c'étaient le T. C. Fr. Doignon, G. M. adj. de la Grande Loge de France et Madame, le T. C. Fr. van der Linden, G. Secrétaire du Grand Orient de Belgique et Madame et enfin, le T. C. Fr. Gonzalez, G. Secrétaire du Grand Orient Espagnol, venu en avion.

A dix heures du matin, en compagnie de quelques FF. hongrois sous la conduite de notre Fr. Balassa, confortablement installés dans des automobiles, nous commençâmes la visite de la ville, nous arrêtant tantôt ici, pour contempler le magnifique panorama qui s'offrait à nos yeux, tantôt là, pour visiter une église, un palais, un château ou tel autre édi-

fice remarquable, échangeant nos impressions et devisant de la plus aimable façon.

Après un déjeuner intime offert par la Grande Loge de Hongrie et présidé par son T. R. G. M., nous partîmes en excursion à Svabeghi et au Mont de Saint-Jean d'où la vue s'étend au loin et permet d'admirer le Danube, large et majestueux, séparant la ville moderne de Pest de l'ancienne et aristocratique Buda, dorées par les rayons du soleil couchant.

Le soir même, nous étions conviés, dans les salons du Grand Hôtel Gellert, à un dîner auquel prirent part une soixantaine de convives, FF.-MM. hongrois accompagnés de leur famille.

Le matin du 7 septembre fut consacré à la visite des musées et à une promenade dans le Bois de la Ville, puis, après déjeuner, une agréable flânerie de quelques heures nous permit de jouir d'un peu de repos dans le calme de cette oasis charmante qu'est l'île Ste Marguerite, avant de nous rendre au restaurant du Bois de la Ville où devait avoir lieu le dîner d'adieu. Les convives, en aussi grand nombre que la veille, nous firent le plus chaleureux accueil.

Près de deux cents inscriptions avaient été prises pour le seul dîner préalablement prévu; une telle affluence risquait d'attirer une trop vive attention et pouvait créer, par la suite, des désagréments à nos FF. Il importait cependant qu'ils ne fussent pas privés d'un plaisir auquel ils ne sont hélas, plus accoutumés depuis longtemps. La difficulté fut habilement tournée en organisant deux banquets, soit un par soir, dans un établissement différent. On évita ainsi toute apparence de manifestation maçonnique qui eût pu être considérée comme intempestive dans les conditions où la Fr.-Maçonnerie hongroise se trouve actuellement placée.

Pas de discours, naturellement, mais quelques paroles émues prononcées par le Fr. Balassa pour exprimer les sentiments de tous les assistants qui peuvent être persuadés que nous avons remporté de notre court séjour au milieu d'eux, un profond et durable souvenir. Puissent ces deux journées servir de prélude à une renaissance prochaine et sonner le réveil de la Grande Loge de Hongrie à laquelle nous souhaitons ardemment de pouvoir reprendre la place que nous lui avons gardée au sein de l'A. M. I.

* * *

Le 8 septembre, nous prenions congé de nos amis de Budapest qui avaient tenu à venir à l'hôtel, malgré l'heure matinale, nous saluer encore une dernière fois. Notre T. C.

Fr. Balassa avait décidé de se joindre à nous afin d'apporter — pour la première fois depuis la guerre — le salut officiel des FF.-MM. hongrois aux FF. tchécoslovaques.

Nous eûmes la chance d'occuper, dans le même wagon, trois compartiments contigus, ce qui nous permit de rester groupés pendant tout le trajet qui dura environ 10 heures. La présence des Mesdames van der Linden et Doignon ajoutait un charme particulier à la joie de nous trouver tous ensemble et créait une atmosphère familiale qui ne fut pas le moindre agrément de ce voyage, par ailleurs intéressant et pittoresque au plus haut point : Le soleil est radieux ; il répand sa lumière sur l'immense étendue des champs cultivés de Slovaquie et semble prendre plaisir à aviver le coloris chatoyant des costumes des paysannes slovaques et moraves. Les villages passent devant nos yeux comme un film trop rapide et se détachent sur le fond vert sombre des pinèdes que strient d'un éclair rutilant les troncs ensoleillés. D'innombrables troupeaux d'oies se repaissent gloutonnement ou défilent au pas de parade et nous nous prenons à rêver de broches caressées par les flammes au sortir desquelles ces volatiles dodus, cuits à point, nous initieraient aux délices de la cuisine tchèque !

Nous voici déjà en Bohême ! A l'horizon apparaissent les cheminées d'usines portant leur panache de fumée et les cités-jardins. Brno !... Nous approchons du but !... Le trajet nous a paru court et c'est frais et dispos que nous arrivons à Prague. Une nombreuse délégation ayant à sa tête le T. R. G. M. Weigner nous souhaite la bienvenue. Après les présentations, les accolades, nous nous dirigeons vers l'hôtel Ambassador qui sera le quartier-général du Comité Exécutif durant tout notre séjour, et où l'un de nos FF. tchèques, appartenant à la direction de cet établissement, se montrera si obligeant et si serviable que nous sommes heureux de lui en exprimer encore ici toute notre reconnaissance. Il faudrait citer également les noms de tous les FF. qui sacrifièrent leur temps et leurs aises afin de nous être agréables, mais ils sont si nombreux que nous craindrions d'en oublier. Que nos TT. CC. FF. Pierre, Kosé et Schwarz veuillent bien dire à tous leurs collaborateurs qu'ils ont fait plus que leur devoir et que nous gardons de la session de Prague un souvenir ineffaçable. Ils ont su, non seulement nous faire admirer leur pays, mais encore nous le faire aimer.

La Grande Loge « Lessing zu den drei Ringen » eut la délicate attention d'inviter, après la clôture de la séance du Comité Exécutif, tous les délégués à un déjeuner qui eut lieu au restaurant Szamota. Cet acte de fraternelle courtoisie nous a profondément touchés et nous avons été très

sensibles à ce témoignage de véritable solidarité maçonnique. La présence des FF. de cette Obédience, tant aux réceptions qu'à la Tenue solennelle de la Grande Loge Nationale, nous a permis de constater les bonnes relations qui existent entre ces deux Puissances maçonniques exerçant simultanément leur juridiction sur le territoire national tchécoslovaque. Ce fait — qui n'est heureusement pas unique — est cependant assez rare pour qu'il soit mentionné car il prouve que la Fr.-Maçonnerie bien comprise peut unir des hommes qui — ainsi que le disent les anciennes constitutions — seraient, sans elle, restés à jamais séparés.

Je ne décrirai pas ici les beautés que Prague offre en abondance aux joies du touriste car mon enthousiasme me porterait à abuser de la place dont je dispose dans ce Bulletin et à empiéter sur d'autres matières rentrant plus spécialement dans le cadre de notre revue. Je ne puis renoncer cependant à engager nos lecteurs à faire de la capitale de la jeune république tchécoslovaque, le but d'une excursion de vacances. Que vous soyez artiste ou homme d'affaires, que vous ayez la passion des vieilles pierres ou, qu'au contraire, votre attention soit plutôt attirée par l'activité de la vie moderne, Prague vous enchantera et vous intéressera car elle possède à la fois, l'art d'instruire et de plaire. J'y ai, pour ma part, goûté profondément le charme intime et désuet des ruelles de la Vieille-Cité et de la Mala Strana. A l'ombre des innombrables tours et clochers, sous les arcades des anciennes maisons, comme sur la hauteur des Hradcany, j'ai cru vivre toute l'histoire de la ville. En questionnant ces vieux édifices, témoins des luttes séculaires, on comprend l'âme tchèque, éprise de liberté et d'indépendance; on découvre alors le secret de la renaissance — qu'affirme la ville nouvelle — d'une nation qui, malgré des siècles de contrainte et d'oppression, a su garder intact son idéal et qui tient haut et ferme, comme elle le fait aujourd'hui, le drapeau de la liberté et de la démocratie en face de grands peuples voisins, qui se sont soumis à l'arbitraire ou à l'intolérance d'audacieux tyrans.

C'est en Tchécoslovaquie qu'il faut aller pour voir ce qu'il y a de sain dans le régime démocratique — aujourd'hui si décrié, même dans les plus vieilles républiques — lorsque les citoyens ont foi en la destinée de leur pays, confiance dans la valeur des institutions qu'ils ont créées et, surtout, lorsqu'ils sont résolument décidés, non pas à se servir de ce régime, mais à le mettre au service de la Nation. Un voyage au pays de Jean Hus et du président Masaryk peut donner une leçon profitable aux ressortissants des vieilles nations.

Mais revenons aux manifestations organisées à notre intention par la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie.

Le Comité Exécutif tint, le 9 septembre, deux séances¹ entre lesquelles un déjeuner fut offert au restaurant Manès par la Grande Loge Nationale.

A 19 h. 30, un dîner offert également par la Grande Loge, nous réunit dans les salons du Spolecensky Club (palais Sylva Tarouka) où nous eûmes l'occasion de faire la connaissance des FF. tchèques, venus nombreux pour entourer leurs hôtes.

Le lendemain 10 septembre, un autocar, mis à notre disposition pour la visite de la ville, nous attendait devant l'hôtel, place Venceslas. Sous la conduite d'un « speaker » habile et disert — ils le sont généralement tous, mais on peut toutefois dire de celui-ci qu'il possédait une connaissance parfaite de l'histoire et des styles — nous parcourûmes, en premier lieu, la « Vieille Cité », puis franchissant la Vltava sur le pont Charles IV et gravissant les rues tortueuses et pittoresques de la Mala Strana, nous arrêtant à chaque instant, pour admirer palais, églises, monuments et curiosités qui abondent dans cette partie de la ville, nous arrivâmes aux Hradcany que couronnent le Château ainsi que l'admirable cathédrale de St. Guy dont la silhouette caractéristique ne peut plus disparaître du souvenir de celui qui l'a une fois contemplée.

Le déjeuner auquel nous avait convié la Grande Loge « Lessing zu den drei Ringen » eut lieu à 13 h. 30. Ce déjeuner dont nous avons parlé plus haut au cours duquel d'excellents discours furent prononcés de part et d'autre, fut présidé par le Resp. G. M. adjoint — le G. M. étant absent de Prague.

A 17 heures, nous nous rendîmes dans les salons de l'Automobile Club, au five o'clock offert par le T. III. Fr. Dr. K. Weigner, G. M. national. Réception intime et cordiale, agrémentée par les productions d'excellents artistes tchèques et embellie par la présence d'un grand nombre de SS.

Le lundi 11 fut consacré à une excursion dans les nouveaux quartiers où l'on peut se rendre compte qu'une administration intelligente et avisée préside au développement de la capitale tchécoslovaque. Un autocar nous conduisit d'abord à l'Hôtel de Ville où la municipalité, représentée par l'un des adjoints au maire et par quelques conseillers, nous offrit un vin d'honneur et nous souhaita la bienvenue en termes fort aimables. Le Fr. Groussier se fit notre interprète pour remercier les autorités de leur bon accueil. Nous eûmes

¹ Le compte-rendu des travaux sera publié dans notre prochain « Bulletin ».

ensuite l'occasion de visiter en détail ce remarquable édifice du XIV^e siècle, témoin des vicissitudes du peuple tchèque. Quittant l'Hôtel de Ville, nous nous dirigeâmes vers l'Institut Masaryk, œuvre de prévoyance et d'assistance sociale, construit par la ville de Prague qui consacra plus de cent millions de couronnes à ces installations grandioses, hospitalisant des vieillards, des incurables, des enfants retardés ou anormaux et contenant, en outre, un preventorium pour enfants débiles.

Il est réconfortant, je le répète, de voir ce que cette nation a fait depuis quinze ans qu'elle a recouvré son indépendance et cela malgré les innombrables difficultés des temps actuels qui ne lui ont pas été plus épargnées qu'aux autres. On se rend compte de la somme d'énergie et de volonté qui réside en elle et dont on peut attendre les plus beaux résultats. Quittant cet Institut, nous nous rendimes au restaurant Barrandow d'où la vue embrasse la vallée de la Vltava. Tout en appréciant l'excellent repas qui nous fut servi, nous devisâmes longuement sur les précieux enseignements que nous avons recueillis et c'est à regret que nous aurions quitté ce lieu paisible si nous n'avions eu l'agréable perspective d'assister à la Tenue solennelle organisée par la Grande Loge Nationale pour clore la session du Comité Exécutif. Cette cérémonie imposante, présidée impeccablement par le T. R. G. M. Karel Weigner, laissera dans le cœur de chacun des délégués un émouvant souvenir. Elle fut suivie d'un dîner d'adieu où l'on comptait, au nombre des convives, les personnalités les plus éminentes du pays. Des toasts furent portés par trois FF. de la Grande Loge Nationale, puis par le Fr. Klatscher de la Grande Loge « Lessing zu den drei Ringen ». Vint ensuite un discours du T. III. Fr. Balassa. Chaque délégation au Comité Exécutif apporta le salut de son Obédience et le T. III. Fr. Constant Pierre termina brillamment cette partie officielle. Il faudrait pouvoir reproduire dans notre « Bulletin » ces excellents morceaux d'architecture mais nous devons, à regret, faute de place suffisante, renoncer même à les résumer.

Des conversations animées se prolongèrent jusqu'à une heure tardive et c'est dans une atmosphère de franche et cordiale amitié, les cœurs vibrants d'enthousiasme que se termina cette session ordinaire d'automne du Comité Exécutif qui sera l'un des brillants chapitres inscrits dans les annales de notre chère Association.

Genève, septembre 1933.

John MOSSAZ,
Grand Chancelier.

Convent de 1934

Thème d'Etude

Le prochain Convent ordinaire de l'A. M. I. se tiendra à Madrid dans la première quinzaine de septembre 1934. La date exacte sera fixée au cours de la session du Comité Exécutif qui aura lieu en janvier 1934.

Les deux Obédiences espagnoles ont bien voulu se charger de son organisation.

Le Comité Exécutif a décidé de mettre en discussion le thème suivant, introduit par un rapport général qui sera établi d'après les travaux que les Grandes Loges adhérentes feront parvenir à la Chancellerie :

Quelles sont les mesures de solidarité internationale à prendre :

1° Pour défendre la Fr.-Maçonnerie, soit contre les attaques et les accusations dont elle est l'objet, soit contre les déviations qui affaiblissent et dénaturent son action;

2° Pour sauvegarder et renforcer la vitalité des Puissances maçonniques menacées jusque dans leur existence par l'intransigeance de certains partis ou par l'arbitraire de certains gouvernements;

3° Pour venir en aide aux FF.-MM. persécutés dans leur liberté individuelle.

La Grande Chancellerie a été chargée de porter cette décision à la connaissance des membres de l'A. M. I. en les invitant, vu l'importance du sujet, à en entreprendre l'étude de façon approfondie et à se hâter d'envoyer leurs rapports et leurs conclusions.

Les Grandes Loges ou Grands Orientes qui, bien que n'étant pas membres de l'A. M. I., voudraient cependant apporter leur contribution à l'étude des questions posées, sont informés qu'ils devront adresser leur mémoire à la Grande Chancellerie au plus tôt et, si possible, avant le 15 janvier prochain.

Le Grand Chancelier.

ELECTIONS DE DIGNITAIRES

1° Gran Logia Nacional de Colombia, à Barranquilla : Exercice 1933-1934

Grand Maître :	T. III. Fr. :	Gonzalo Conde Galofre.
Dép. G. M. :		Federico Pérez L.
I ^{er} G. Surv. :		Guillermo Otero.
II ^o G. Surv. :		Eugenio Cañavera.
G. Secrétaire :		José Ma. Barros.
G. Trésorier :		Luis M. Salas.

2° Grand Orient de Turquie, à Istanbul : Exercice 1933-1936

Grand Maître :	T. III. Fr. :	Muhiddin Osman.
G. M. adj. :		Dr. Phil. Mehmet Ali Hachmet.
I ^{er} G. Surv. :		Ali Galip.
II ^o G. Surv. :		Yousouf Ziya.
G. Secrétaire :		Dr. Muhittin Celâl.
G. Trésorier :		Moustafa Réchid.

3° Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie, à Prague : Exercice 1933-1934

Grand Maître :	T. III. Fr. :	Karel Weigner.
I ^{er} G. M. adj. :		Vladimir Fajnor.
II ^o G. M. adj. :		Emil Lany.
I ^{er} G. Surv. :		Frant. Kaderavek.
II ^o G. Surv. :		Karel Risinger.
G. Secrétaire :		
(aff. intérieures)		Frantisek Richter.
G. Secrétaire :		
(aff. extérieures)		Lev Schwarz.
G. Trésorier :		Ota Kostar.

4° Grande Loge des Etats-Unis du Venezuela, à Caracas : Pour 1933-1935

Grand Maître :	T. III. Fr. :	Dr. Agustín Beroes.
Dép. G. M. :		Dr. F. Guevara Nuñez.
I ^{er} G. Surv. :		Dr. L. A. Suinaga F.
II ^o G. Surv. :		Dr. J. J. Faría Delima.
G. Secrétaire :		Alfredo Pardo, hijo.
G. Trésorier :		Adolfo Olmo.

5° Grande Loge de France, à Paris :

Grand Maître : T. III. Fr. : Louis Doignon.
GG. MM. adj. : Dumesnil de Gramont.
Léon Gross.
G. Secrétaire : Albans Chaligny.
G. Trésorier : André Guillemin.

Avis de la Chancellerie

I. — *Bulletin*. — Un grand nombre de nos abonnés n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1933. S'ils voulaient bien prendre notre appel en considération en nous faisant parvenir la somme de 4 francs suisses dans le plus bref délai, ils nous éviteraient la peine d'une réclamation individuelle et nous feraient bénéficier d'une économie appréciable de temps et d'argent. Nous comptons donc sur leur bonne volonté pour nous aider dans notre tâche déjà fort compliquée.

II. — *Annuaire*. — Le prix de l'Annuaire de la Franc-Maçonnerie universelle (édition de 1932), est abaissé à 4 francs suisses.

Il ne sera pas publié de nouvelle édition de cet important ouvrage avant 1935; nous invitons donc les Loges et les FF. qui ne le possèdent pas à se procurer celui qui est encore en vente, en profitant de la réduction de prix ci-dessus.

III. — *Compte rendu du Convent d'Istanbul*. — Le Compte rendu du dernier Convent (6-10 septembre 1932) à Istanbul contient 142 pages de texte avec portraits et illustrations. Son prix de vente est fixé à fr. ss. 1,50. Adresser les commandes à la Grande Chancellerie.

IV. — *Publicité*. — Un grand nombre de Loges de pays très divers sont abonnées à notre « Bulletin ». Les annonces qu'il contient atteignent, de ce fait, une très grande quantité de FF.; elles offrent donc un réel intérêt. Nous attirons particulièrement l'attention des FF. hôteliers, restaurateurs, agents de voyages, etc., etc., sur leur efficacité et sur la modicité de notre tarif.

Tarif des annonces :

Par insertion :

1/8 de page	10.— frs. suisses.
1/4 de page	20.— » »
1/2 page	40.— » »
1 page	80.— » »

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions, réduction de 25 %.

Si le nombre des annonces le permet, une réduction de prix sera faite sur le tarif ci-dessus.

V. — *Adresses à retenir.* — Siège et bureaux de la Chancellerie : rue Général-Dufour, 20, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand, 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° I. 3510.

VI. — *Avis important.* — Nous prions les Loges ou les FF. qui nous couvrent de leurs abonnements ou souscriptions de publications, de bien vouloir rappeler le nom exact sous lequel la commande a été effectuée. Il arrive fréquemment qu'un trésorier nous envoie un mandat-postal à son nom alors que la commande a été faite sous celui de la Loge ou du Vénérable. Cela donne lieu à des confusions et complique inutilement notre travail.

OFFRE A NOS LECTEURS

Nous invitons nos abonnés et lecteurs à faire de la propagande en faveur de notre Bulletin. Afin de les y encourager, nous l'enverrons gratuitement, dès janvier prochain et pendant toute l'année, à tout Fr. qui nous procurera trois nouveaux abonnés pour 1934. Prière en souscrivant de justifier de sa qualité de F.-M.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

UNISSONS-NOUS, MES FF. !

L'article que nous publions ci-après a paru dans le n° 3 du Bulletin des FF.-MM. tchécoslovaques, nouvelle revue dont nous annonçons la naissance dans notre rubrique : « Les Livres ». Il est signé Kd-Pe, lettres qui remplacent les noms de deux FF. distingués de la Grande Loge Nationale. (Réd.).

Le fait que les représentants des Grandes Loges faisant partie de l'A. M. I. se réunissent à Prague, précisément au moment où nous voyons la Franc-Maçonnerie persécutée comme une manifestation indésirable de la liberté de penser dans nombre de pays européens, qui avaient pris l'habitude de se donner en exemple au monde et qui prétendent encore aujourd'hui en imposer à la collectivité, donne à la séance du Comité Exécutif de l'A. M. I. le caractère d'une manifestation spéciale et fournit la preuve qu'il existe encore des pays où la liberté n'est pas un vain mot et dans lesquels l'Art Royal peut se développer et s'épanouir sans entraves. Dans les circonstances présentes, la séance de Prague amènera, nous n'en doutons pas, un resserrement encore plus étroit des liens qui unissent les Puissances Maçonniques qui consacrent leur travail et leurs efforts à l'union de la Franc-Maçonnerie tout entière et à la formation de la base d'une large organisation maçonnique destinée à embrasser tous les peuples.

Les Francs-Maçons tchécoslovaques éprouvent une joie profonde de ce que leur capitale a été choisie comme siège de la session de septembre de l'A. M. I. et ils forment des vœux ardents pour que Prague offre aux délégués pour leurs travaux l'atmosphère de quiétude et de recueillement dans laquelle ils pourront délibérer efficacement sur les moyens qui doivent contribuer à inciter tous les Maçons à fraterniser d'une manière plus étroite et plus profonde.

Nous souhaitons donc à tous les FF. étrangers un agréable séjour dans notre « Prague Dorée », d'où sont partis les premiers éclairs de la révolte contre le despotisme clérical, d'où ont jailli, après trois siècles d'esclavage, les idées de liberté qui amenèrent enfin, il y a quinze ans, l'affranchissement d'une nation opprimée et où ne cessèrent jamais de régner, malgré les troubles parfois très graves de l'heure, l'esprit de liberté, d'égalité et de sincère fraternité.

En ces moments d'allégresse, un regret cependant, celui de ne pouvoir recevoir à Prague et tendre notre main fraternelle à tous les délégués de la Franc-Maçonnerie universelle. Des dissensions intestines en sont la cause. Nous n'avons pas à les juger et nous voulons nous borner à affirmer notre foi inébranlable dans la prochaine réalisation de cette unité maçonnique qui nous tient tant à cœur. Il serait hautement désirable, par les temps troublés que nous traversons, qu'une Franc-Maçonnerie unie et universelle forme un front unique pour la défense de notre idéal commun de nos aspirations identiques vers l'amélioration de l'Humanité tout entière et le relèvement de l'homme au-dessus de la mêlée brutale de la lutte de tous les jours. Nous ne pouvons qu'espérer qu'un temps viendra où la Franc-Maçonnerie universelle, se plaçant sur la base des principes exprimés dans les Anciennes Constitutions d'Anderson, les interprétera dans un même esprit de tolérance, accepté et respecté par tous comme la base de l'Ordre. De même, l'enseignement ésotérique de la Franc-Maçonnerie doit être conservé avec piété comme un noble héritage des siècles passés, capable d'élever l'homme, de le libérer des tourments de l'heure et que nous devons transmettre inaltéré à nos descendants.

Nous n'ignorons pas qu'il ne sera guère possible de réaliser promptement l'unité maçonnique, mais ce n'est pas une raison pour ne pas saisir chaque occasion qui se présente pour élargir le cercle des Maçons, pénétrés de la nécessité absolue de faire tous les efforts possibles pour arriver à ce but. Il existe encore nombre de Grandes Loges, au sein desquelles il n'y a aucune divergence d'opinion quant à l'interprétation des Anciennes Constitutions, et ce sont celles-là surtout que nous voudrions voir rallier sans retard l'A. M. I. Disons-le franchement et ouvertement, nous voudrions voir couronner le travail commun des FF. de la Grande Loge Nationale tchécoslovaque et de la Grande Loge « Lessing zu den drei Ringen » par une preuve tangible de leur communauté d'idées et nous saluerions tout particulièrement le moment où notre délégué au Comité Exécutif de l'A. M. I. pourrait représenter les deux Grandes Loges groupant la tota-

lité des FF. qui vivent au-dedans des frontières de notre république démocratique.

Les intérêts communs de notre Ordre et son administration augmentent chaque jour et les profonds changements qui se manifestent dans la société humaine affectent, dans une large mesure, notre Institution. La question de la régularité maçonnique, si souvent soulevée et malheureusement jamais éclaircie, gagne en importance au milieu du chaos dans lequel la société se débat actuellement. Il est évident que nous devons redoubler de vigilance pour nous défendre efficacement contre les Maçons irréguliers et les détracteurs de la Franc-Maçonnerie qui cherchent à s'introduire dans nos Temples et nous devons envisager une modification des pièces d'identité maçonnique et l'établissement de nouvelles règles pour le tuilage des FF. visiteurs. L'examen de cette question entraîne fatalement l'étude d'un autre problème dont quelques Grandes Loges seulement se sont occupées jusqu'à présent et qui semble avoir échappé à l'attention de la Franc-Maçonnerie en général. Ce problème consiste à rechercher les moyens de combattre les membres des associations qui calomnient l'Ordre maçonnique et en poursuivent systématiquement la destruction. Il nous paraît incompatible avec les principes maçonniques que de telles personnes restent sur nos colonnes et soient reçues comme visiteurs dans nos Temples.

On peut évidemment nous objecter que la Franc-Maçonnerie ne peut s'immiscer dans la politique et qu'il faut respecter le droit de réunion et d'association. Là toutefois, n'est pas la question, car le fait que nous avançons ne se présente pas à nous sous l'aspect d'une question politique, mais bien comme une question organique et vitale touchant à l'existence de l'ordre et à l'honneur maçonnique.

Notre situation géographique nous a peut-être fait apparaître plus tôt qu'à d'autres Puissances, plus favorisées sous ce rapport, le danger que constitue le communisme, d'une part, et le fascisme ou socialisme national hitlérien, d'autre part, pour l'existence de notre Ordre et c'est pourquoi nous nous sommes décidés à exclure de nos Temples les membres des partis extrémistes dont le but final est, ainsi que nous pouvons nous en rendre compte tous les jours, l'oppression de toute démocratie, l'abolition de la liberté individuelle et la destruction des institutions maçonniques qui aspirent à l'harmonieuse entente de tous ceux qui ont pris comme objectif la réalisation d'une collaboration toujours plus grande de toutes les couches sociales pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Nous sommes conscients de ce que nous ne représentons qu'une infime minorité et que nous sommes trop faibles pour vouloir imposer au monde maçonnique notre manière de voir et l'amener à se rallier à la mesure de défense que nous nous sommes trouvés dans la nécessité de prendre de par notre position sur un retranchement menacé. Nous tenons cependant à profiter de la présence à Prague des délégués de l'A. M. I. pour signaler à leur vigilance un danger qu'il serait puéril de sousestimer. Nous sentons de trop près la menace de ces courants d'idées anti-démocratiques qui nous entourent et contre lesquels nous devons nous défendre et nous les signalons à l'attention toute spéciale de tous nos FF. étrangers actuellement dans nos murs, car fermer les yeux devant un tel danger, c'est manquer, d'après nous, aux engagements que nous avons pris vis-à-vis de l'Ordre maçonnique qui serait infailliblement englouti si l'un des partis extrémistes arrivait au pouvoir.

Nous avons foi en la sagesse des Maçons éprouvés qui représentent l'A. M. I. et nous sommes persuadés qu'ils trouveront une voie appropriée aux besoins de l'heure pour défendre les intérêts menacés de l'Art Royal et que, tout comme ils ont déjà jeté les bases d'une réglementation des devoirs et du rôle des Garants d'amitié, ils pourront, au cours de leurs délibérations de Prague et de celles qui suivront, suggérer les mesures de protection que nécessitent les temps troublés que nous traversons.

Ce n'est, en effet, que par une action commune que nous parviendrons à vaincre les difficultés présentes et que nous en viendrons à bout.

Nous souhaitons du fond du cœur à la session de Prague le plus entier succès.

Kd Pe.

UN REGARD SUR LA F. M. AMÉRICAINE

La lecture des revues maçonniques des Etats-Unis révèle, depuis quelques mois, de profondes modifications dans la vie intérieure des Grandes Loges de ce pays, fortement éprouvé par une crise économique qui semble avoir eu pour conséquence une révision des valeurs morales et un certain revirement des esprits.

La Franc-Maçonnerie américaine n'a pas été épargnée par les ravages qui ont ébranlé tant d'autres organisations. Elle a subi un rude assaut et la situation financière des Grandes Loges a beaucoup souffert; aussi, les FF.-MM. de

bon sens, attachés aux vertus fondamentales de l'Ordre, inquiets des difficultés présentes, s'unissent-ils pour rechercher les remèdes appropriés à la situation et se livrent-ils, dans les principaux organes de la presse maçonnique, à des études fort intéressantes.

D'une manière générale, ils s'accordent à dire que la diminution de l'effectif des Grandes Loges — qui ont perdu près de 150.000 membres — n'est pas due uniquement à une impossibilité d'acquitter ses obligations financières. Le T. C. Fr. Alfred H. Moorhouse (Masonic Craftsman, Boston) pense qu'une certaine négligence de la part des commissions d'enquête, ces dernières années, a donné lieu à un accroissement anormal d'éléments indésirables qui, n'ayant frappé à la porte du Temple que pour en retirer des avantages, n'ont jamais contribué à la prospérité, ni au développement de l'Ordre. Il estime que lorsque la Fraternité sera sortie de cette dure période de crise, elle se retrouvera plus forte, plus saine, parce que débarrassée de ces éléments improductifs ou malsains.

Le T. C. Fr. W. C. Rapp (Masonic Chronicler, Chicago), constate qu'il est malaisé de définir quelle est la proportion de ceux qui sont vraiment dans l'impossibilité de satisfaire aux prescriptions financières, par rapport à ceux qui, étant en mesure de le faire, ne portent à la Fr.-Maçonnerie qu'un intérêt très vague et ne se soucient guère des difficultés dans lesquelles elle se trouve. Il attribue la diminution du nombre des membres à l'abaissement du niveau moral qui a suivi la fin de la guerre mondiale, marqué par un penchant excessif pour la frivolité à laquelle nous devons le règne du jazz. L'attrait de la danse, l'automobile, la radio, le sport, les amusements de toutes sortes occupent le temps et retiennent l'attention de quantité d'hommes qui employaient auparavant leurs loisirs à l'étude ou à la lecture et qui s'intéressaient aux questions de philosophie, de sociologie que l'on traite en Loge.

Le T. C. Fr. Fetterly (Masonic Tidings, Milwaukee), recommande aux Loges d'examiner avec grand soin la situation personnelle des membres en retard dans le paiement de leurs cotisations afin d'éviter de prendre des mesures contre des FF. qui, par amour-propre ou par fierté, iraient jusqu'à se faire exclure plutôt que d'avouer leurs soucis pécuniaires.

Il ne croit pas qu'il soit juste d'accuser les commissions d'enquête d'avoir manqué de circonspection dans l'admission des candidats; il reconnaît toutefois, que pour beaucoup de FF.-MM., les enseignements maçonniques ont été lettre morte et que les grades qui leur ont été conférés furent autant de perles jetées aux pourceaux. Il va sans dire qu'ils

s'empresseront, pour se retirer, de saisir le prétexte de la crise pour invoquer l'impossibilité de s'acquitter de leur dette.

Le T. C. Fr. Morcombe (Masonic World, San Francisco), constate que toutes les institutions soumises aux lois de l'existence collective sont affectées par les conditions actuelles et perdent des membres; en outre, toutes celles qui sont reconnues comme des facteurs sociaux de notre civilisation, voient leur influence s'amoinrir. Il ne s'agit donc pas uniquement de dépression économique; on peut y voir tout aussi bien une preuve de faiblesse et d'impuissance d'ordre intérieur. Ce qui explique la situation délicate dans laquelle se trouvent les institutions ayant un caractère religieux, moral ou social, au nombre desquelles se place la Franc-Maçonnerie, c'est qu'elles n'ont pas répondu aux besoins de leurs adhérents et que les temps actuels ont révélé leur insuffisance : elles ont lassé, par une morne routine et par un étroit formalisme, des hommes qui réclamaient une nourriture spirituelle plus élevée, plus attrayante. Il est malheureusement certain que si la Fr.-Maçonnerie n'adapte pas ses méthodes de travail aux nécessités des temps nouveaux, elle n'aura bientôt plus sa raison d'être.

Le G. M. de la Grande Loge de New-York adresse un appel à tous ses membres pour les engager à accepter une augmentation de la taxe annuelle qui serait portée à \$ 3 afin de couvrir le déficit qu'accusent les comptes. D'après les calculs établis, il faudrait recourir à cette taxe supplémentaire pendant 5 ans pour arriver à combler un passif qui s'élève déjà à plus de 200.000 dollars. En signalant à l'attention de ses membres la situation critique de cette Grande Loge, le G. M. reconnaît que l'on aurait dû prendre plus tôt la décision d'élever les droits de capitation, ce qui aurait permis de constituer, pendant les années prospères, des réserves utiles en ces temps de dépression.

La Grande Loge de New-York, ce colosse si puissant, semble être plus durement éprouvée que ses sœurs. Nous ne doutons pas que l'effort demandé à ses membres ne soit accepté. Nous lui souhaitons fraternellement une amélioration dans l'état de ses finances surtout si nous pouvons espérer qu'il sera fait, de sa fortune reconstituée, un usage plus judicieux que celui qu'on en fit naguère au temps où le Fr. O. Lang semait sur le vieux continent des milliers de dollars qui servaient, le plus souvent, à entretenir la division dans les rangs de la famille maçonnique plutôt qu'à favoriser l'union et le rapprochement, cependant si désirables.

Comme toutes les crises économiques, celle qui frappe la Fr.-Maçonnerie américaine a fait surgir des problèmes

d'ordre moral et ce n'est pas, semble-t-il, uniquement au point de vue matériel que les Grandes Loges américaines se sont trouvées en face de conditions nouvelles. La révélation de l'universalité des conséquences de la guerre a montré à un grand nombre de FF. qu'il n'était plus possible de vivre dans un splendide et orgueilleux isolement, que ce qui frappait le vieux monde atteignait aussi un pays neuf et que la solidarité internationale s'avérait de plus en plus nécessaire.

Nous avons déjà publié dans notre Bulletin (n° 42) — juillet-septembre 1932 — un article de notre T. C. Fr. Alfred H. Moorhouse, président de la Philalethes Society dans lequel il fait appel à une liaison plus étroite entre les FF.-MM. de toutes les nations, sans distinction de race ou de croyance, et où il préconise l'institution d'un parlement maçonnique international ayant des sessions périodiques et un programme bien défini pour trancher les différends qui surgissent au sein de la Fr.-Maçonnerie. « Il n'est pas nécessaire que nous pensions tous de la même manière — disait-il — mais il est indispensable que nous pensions tous » et il ajoutait : « Créer l'harmonie au sein d'une si vaste aggrégation d'hommes, mûs par un même sentiment de fraternité universelle, serait un bel exemple, d'une portée inestimable, à donner au monde. Pourquoi ne l'accomplirait-on pas ? »

Nous avons fait remarquer alors que l'idée du Fr. Moorhouse n'était pas nouvelle, que l'A. M. I. s'efforçait, depuis 11 ans, de la mettre en pratique et nous regrettions que le rôle de notre Association fut si peu connu aux Etats-Unis, et qu'un Fr., tel que l'auteur de cet article, semblât ignorer jusqu'à son existence. Or, ce sujet qui a été traité également dans le « Masonic Craftsman », de Boston, a fait surgir des controverses nombreuses et plusieurs écrivains connus ont donné leur opinion à ce sujet.

Le Fr. W. C. Rapp (Masonic Chronieler, Chicago), est opposé à la conception du Fr. Moorhouse. Il craint que, malgré les pouvoirs limités d'une telle organisation suprême, celle-ci n'usurpe et ne s'adjuge à la longue une puissance additionnelle ainsi qu'un droit de juridiction supérieure. Il ne voit aucun profit pour la Fr.-Maçonnerie des Etats-Unis à se soumettre à une organisation internationale en faveur de laquelle les Grandes Loges ne consentiront pas volontiers à abandonner leur souveraineté. Sans considérer la chose comme impossible, elle lui paraît, cependant, d'une réalisation improbable.

Le Fr. Fetterly (Masonic Tidings, Milwaukee), est d'avis que la création d'une Grande Loge nationale suprême pour chaque pays — et particulièrement pour les 49 Etats des Etats-Unis — pourrait se justifier par des arguments solides,

mais il ne voit aucune raison pratique à l'appui de la création d'une organisation centrale sur le plan international. Il faut tenir compte que la Fr.-Maçonnerie de certains pays est jugée irrégulière par les Grandes Loges d'Angleterre et de l'Amérique, que la plupart des Grandes Loges d'Allemagne, par exemple, — déjà avant l'avènement d'Hitler — n'admettant que les chrétiens, ne pouvaient pas entretenir de rapports avec les Puissances maçonniques qui ne faisaient pas cette distinction, que les Grandes Loges scandinaves, également essentiellement chrétiennes, se trouvent dans le même cas, etc., etc.

Le Fr. Rapp (Masonic Chronicle, Chicago), semble avoir envisagé la question à un point de vue différent, plus absolu que celui auquel se place le Fr. Moorhouse ; les arguments qu'il développe contre la création d'une super-Obédience sont précisément ceux que le Convent de Genève, en 1921, a examinés à fond lorsqu'il décida, en élaborant les statuts de l'A. M. I., de limiter strictement son action en lui interdisant toute immixtion dans le domaine intérieur des Obédiences adhérentes.

Le Fr. Morcombe (Masonic World, San Francisco) n'a pas d'objection à faire quant au principe d'une cour maçonnique suprême internationale mais, à son avis, la Fr.-Maçonnerie mondiale est une sorte d'habit d'arlequin, fait de pièces disparates. Nous parlons de Maçonnerie universelle — dit-il — parce que le terme sert à embellir les phrases d'un discours, mais c'est une expression qui ne signifie pas grand-chose de réel. La Fr.-Maçonnerie est, en réalité, divisée en deux entités très distinctes : la Fr.-Maçonnerie anglo-saxonne, à la tête de laquelle se trouve la Grande Loge d'Angleterre et l'autre, qui compte de plus grands exploits intellectuels et qui a des programmes pratiques plus importants, représentée, plus particulièrement par la Fr.-Maçonnerie française. Un arrangement entre ces deux entités, aux buts et tendances fort différents, lui paraît inimaginable. Pour lui, ce projet rencontrerait déjà aux Etats-Unis des oppositions inébranlables. Il dit en terminant : « Si l'on pouvait imaginer une Cour aux pouvoirs illimités, ayant assez de compétences pour décréter l'inconstitutionnalité de tous les statuts nés de caprices passagers et de tous les édits absurdes que nous avons vu naître, on accorderait alors une réelle valeur à une telle institution mais que deviendraient nos TT. CC. FF. qui occupent parfois de très hautes fonctions, dont la seule distinction est d'embrouiller et de confondre à plaisir, par leurs déclarations, l'esprit des Maîtres et des FF. ?

On pourrait conclure, de ce qui précède, que nous sommes encore loin du moment où se réalisera l'entente

parfaite entre toutes les Obédiences maçonniques du monde. Certes, nous savons bien que le but poursuivi par l'A. M. I. ne sera pas atteint demain, cependant, nous qui avons, — du poste où nous ont placé les Francs-Maçonneries affiliées à l'A. M. I. — une vue assez complète sur le mouvement des idées dans le monde maçonnique universel et qui sommes accoutumés aux effets de l'ignorance, notoire et réciproque, de la psychologie particulière à la Maçonnerie des différents pays, nous voyons, dans cette controverse, un signe précurseur de temps nouveaux, favorables à l'entente maçonnique. N'est-ce point exactement ainsi que les choses se sont passées au début de la création de notre Association Maçonnique Internationale ? N'est-ce point des divergences dont on avait souffert trop cruellement, aggravées encore par la guerre mondiale, qu'est né le désir de tenter la réalisation — non pas immédiate, ni absolue, mais relative et progressive — de la fraternité et de l'union entre toutes les Grandes Loges ? Ce que l'A. M. I. représente, c'est l'instrument, imparfait il est vrai mais qui se perfectionne sans cesse, au moyen duquel ces divergences peuvent se mesurer, s'analyser, se confronter et finalement se réduire, par une compréhension, par une tolérance mutuelle, à des questions formelles qui ne sauraient, en aucune façon, entraver une collaboration qui s'est déjà avérée fructueuse et qui ne fera que donner, à l'avenir, de meilleurs résultats pour le bien de l'Ordre.

Les Grandes Loges s'en sont tenues trop longtemps à l'échange de Garants d'amitié, représentants sans mission et sans utilité pratique, relations officielles qui n'étaient qu'une formalité inopérante quant à la fraternité effective. Depuis la fondation de l'A. M. I., soit en 12 ans, six Convents ont mis en contact et fait travailler en commun à la construction du Temple de l'Humanité réconciliée, les délégués des nombreuses Puissances maçonniques qui, sans notre institution seraient, selon la formule andersonienne, « restés éternellement séparés ». Que l'idée d'une collaboration soit discutée présentement dans la presse maçonnique américaine et que le débat soit mis sous les yeux de ses innombrables lecteurs, n'est-ce point l'indice qu'il y a quelque chose de changé dans ce grand pays ? Il n'y a donc plus qu'à attendre patiemment que le grain lève. Déjà, nous prévoyons que la moisson sera fructueuse !

Nous avons dit souvent et nous ne saurions trop le répéter : On peut, par la contrainte, retarder l'application d'une idée bonne et généreuse; on ne peut pas en arrêter complètement la marche. Or, depuis l'époque où le Fr. Quartier-la-Tente fonda le Bureau International de relations maçonniques, malgré tous les événements qui sont venus troubler les

esprits et désorganiser la vie des peuples, le rapprochement des FF.-MM. se poursuit sans trêve. Les groupements qui vouent leurs efforts à ce résultat se sont multipliés : Association Maçonnique Internationale — Ligue Internationale des FF.-MM., — Société des Philalèthes — pour ne citer que les organisations internationales qui accomplissent une tâche dont il serait vain de vouloir nier les résultats. Ce sont — de même que les groupes d'études : Table ronde, Confrairie de l'Art Royal, etc. — les pionniers de la Fraternité qui étudient la nature du terrain, établissent des chemins et en rectifient le profil. Petit à petit la masse des FF., à la recherche d'horizons nouveaux, s'y engageront en plus grand nombre. Toutes ces routes étant convergentes, ils se rencontreront un jour à un carrefour pour y élever un Temple à la vraie Fraternité universelle.

J. MOSSAZ.

UNE NOUVELLE MÉTHODE D'INSTRUCTION MAÇONNIQUE

Il existe partout des Maçons qui recherchent avidement le sens réel de la Fr.-Maçonnerie et tâchent de découvrir en quoi elle répond aux besoins humanitaires. S'il est vrai qu'à chaque génération des milliers de personnes aient attendu de cette institution des choses qu'elle n'a jamais eu pour mission de leur offrir, il est non moins exact qu'un plus grand nombre encore est venu chercher la lumière et la vérité promises par le rituel lui-même. La Maçonnerie a fasciné les hommes; elle les a dirigés et inspirés, dans la mesure toutefois où ils se sont eux-mêmes passionnés à la recherche de cette grande Lumière. Quelques-uns seulement ont parcouru avec joie le chemin qui conduit à la Maîtrise, mais pour beaucoup d'autres qui croyaient pouvoir satisfaire leur appétit de connaissances, le menu a paru bien maigre. Certes, le rituel est observé avec rigueur et suivi à la perfection, cependant il a paru à plusieurs que celui-ci, loin de n'être qu'un but, était la clef qui doit ouvrir la porte enchantée. Cette clef, on la leur a mise entre les mains sans leur montrer comment ils pouvaient s'en servir.

Autrefois, les cérémonies d'initiation n'étaient pas le seul travail de l'Ordre, les divertissements tenaient une large place dans la vie de l'atelier car, lorsque les hommes se réjouissent ensemble, leurs cœurs sont plus rapprochés.

La rectitude mécanique des cérémonies d'initiation, pendant lesquelles les membres sont assis silencieusement,

ne crée pas, excepté pour les acteurs, officiers ou autres, cette émotion qui naît du travail et de la récréation en commun et qui réchauffe le cœur de l'initié.

Trois choses ont fait obstacle à une Maçonnerie plus libre, plus acceptable : sa popularité, sa prospérité et enfin l'énorme tâche de recevoir les milliers de candidats qui, de leur propre volonté, venaient chercher la Lumière. La Fr.-Maçonnerie est encore populaire aux Etats-Unis; elle n'est plus aussi prospère que pendant les dix années précédentes et ce n'est plus par milliers que l'on frappe à notre porte. Il est peut-être bon qu'il en soit ainsi, cela nous donne le temps de réfléchir plus calmement.

Ce que les Maçons peuvent et doivent faire pour redonner à l'Ordre la force dont il a besoin, c'est de projeter « *Plus de lumière sur l'Ordre lui-même* ».

Les milliers de livres qui ont été écrits, les conférences qui ont emplis les oreilles des Maçons n'ont pas fait assez. Ce n'est pas une façon suffisamment maçonnique d'enseigner.

Comment donc les Maçons doivent-ils apprendre ? Par le symbole et par la scène.

Ce n'est pas de la mise en scène de l'initiation dont nous voulons parler, mais de drames historiques, de sujets philosophiques. Nous n'avons pas besoin de grades spectaculaires, ils le sont suffisamment, mais nous avons besoin de divertissements scéniques, de quelque chose qui nous permette de travailler ensemble d'une manière agréable.

Notre Fraternité a une histoire peu commune. Nous devons faire plus que de parler des anciens philosophes, des anciens mystères, de la construction des cathédrales, des évolutions et des grands hommes de tous les temps : nous devons créer des spectacles pour l'édification de tous.

Si nos Loges voulaient inaugurer un programme de spectacles maçonniques, habiles, appropriés, adaptables à des talents ordinaires et assez courts pour ne durer qu'une heure, les colonnes seraient moins vides. On représenterait des mystères, des épisodes patriotiques, des pièces historiques; l'humour même ne serait pas exclu.

Chaque juridiction a sa propre histoire maçonnique et ses épisodes dramatiques. Combien d'événements qui caractérisent l'histoire locale pourraient servir de thèmes dans des buts purement locaux. Il suffirait d'un peu d'imagination pour composer des scènes qui seraient jouées par des membres de la Loge, en costume et de préférence par ceux qui ne sont pas officiers. Cela donnerait l'occasion aux FF. qui ne sont pas en vue de développer quelque talent et de se révéler.

Certaines pièces même pourraient relever de la pantomime, d'autres se dérouleraient sous formes d'ombres, etc...

De ces drames, une quantité de leçons peuvent être tirées, un monde de philosophie peut être enseigné et l'histoire profane ou maçonnique peut y être traitée de façon incomparable.

Il serait bon que ces pièces aient l'approbation de la juridiction; ses suggestions et son aide seront de grande importance. Lorsqu'une pièce aura été représentée avec succès, elle pourra être jouée dans d'autres Loges. Un service d'échanges serait établi ou un « comité d'éducation et d'activité générale » semblable à celui de la Grande Loge de New-York pourrait fonctionner comme agence de distribution et de conseils.

L'auteur de ces lignes a pu juger du succès de cette initiative par l'intérêt qu'elle a suscité à New-York. Il a porté à la scène plusieurs épisodes qui ont été représentés de façon admirable dans cette ville : « Thomas Smith Webb and John Hammer form Temple Chapter » et « Washington returns ». D'autres sujets ne sont qu'esquissés en attendant l'appel des Loges ayant besoin de ce genre d'instruction.

Beaucoup de thèmes peuvent être préparés en vue de débats ou de discussions. Les rôles doivent être bien appris et répétés jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement tenus. Notre intention est de rendre sous une forme dramatique tout ce qui constitue et caractérise la Fr.-Maçonnerie et cela d'une manière qui instruit, inspire et divertisse tout à la fois.

Ce que nous proposons, c'est de faire de notre partie récréative une instruction réelle. Nous pensons que cela ajoutera non seulement à notre plaisir intellectuel, mais renforcera encore le sentiment fraternel. Faisons quelque chose pour que nos cœurs vibrent ensemble. Nous y arriverons peut-être en nous récréant et en buvant à la coupe commune de la joyeuse sagesse.

Arthur C. PARKER,

F. P. S.

Le Dr. Parker qui a passé par l'Université d'Harvard s'est spécialisé dans l'anthropologie. Il a été archéologue de New-York, c'est une autorité en matière d'éducation. Il est membre du Comité des 7 pour l'instruction maçonnique de la Société des Philalèthes. Ses drames en 60 minutes ont été fort appréciés par la Grande Loge de New-York. (C. F. Willard.)

BÉNÉDICTIONS DE L'AUTOMNE

Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir créé l'automne,
Autel du sacrifice où vient mourir l'été,
Mais où les fruits dorés, les raisins et les pommes
Nous portent le secret de ton éternité.

Béni, d'avoir créé les brumes et les ombres,
De voiler à nos yeux les horizons lointains,
Car tu fais naître ainsi, aux heures les plus sombres,
Le nostalgique amour de tes soleils divins.

Béni sois-tu, Seigneur, qui fais mourir les feuilles
Dans leur linceul de pourpre et tomber tristement,
Lorsque le vent d'octobre, en se jouant les cueille,
Pour en nourrir demain les splendeurs du printemps.

Béni sois-tu, Seigneur, d'avoir créé la terre
Où se défait en paix ton glorieux labeur
Et devient aussitôt, ineffable mystère,
La source où puisera ta main de créateur.

Henri Jean BOLLE.

Petites Nouvelles

Allemagne. — Les TT. III. FF. Müffelmann, G. M., Raoul Koner, G. Secrétaire et Bönsch, de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne, ont été arrêtés et emprisonnés. Le Fr. Müffelmann est incarcéré à Spandau et le Fr. Koner, à Berlin-Moabit. Leur seul crime est d'avoir tenté de faire participer la Fr.-Maçonnerie — dans une bien faible mesure pourtant — à la vie maçonnique universelle à une époque où se dessinait déjà l'abdication future des anciennes Grandes Loges en faveur des théories hitlériennes.

Nous nous inclinons devant ces victimes de l'idéal qui nous est cher en espérant que le tragique sort du Fr. Torrigiani leur sera épargné. (Réd.)

Angleterre. — La Grande Loge Unie d'Angleterre ne compte que 5 GG. MM. ayant occupé la Grande Maîtrise pendant ces 120 dernières années. Le duc de Connaught, G. M. actuel a été installé en 1901; son prédécesseur, le roi

Edouard VII, resta 27 ans à la tête de cette Grande Loge, alors qu'il était prince de Galles.

— Le « Memorial of Peace », le nouvel édifice maçonnique érigé à Londres, a été inauguré le 20 juillet dernier. Le prince de Galles, le duc d'York et le prince George assistaient à la cérémonie présidée par le G. M., duc de Connaught. Deux mille FF. se réunirent dans le Temple principal tandis que dans divers autres temples de proportions moins vastes, 4.000 FF. suivirent, par sans-fil, les phases de cette cérémonie grandiose. Ce Temple magnifique a coûté un million de livres st.

Equateur. — La Grande Loge de l'Equateur a lancé, en date du 9 juin dernier, un éloquent « Manifeste à la Nation ». Ce manifeste, signé par le G. M., L. W. Garcia Moreno et par le G. Secrétaire, J. A. Bravo, en réfutant vigoureusement les calomnies lancées contre la Franc-Maçonnerie par ses adversaires, attire l'attention des citoyens de la République équatorienne sur le danger qu'il y aurait à aider les puissances de ténèbres à préparer une nouvelle St-Barthélemy contre l'esprit de libéralisme.

De toute part, on voit des vagues de fanatisme et d'intolérance se ruer à l'assaut de notre Ordre. On ne peut s'empêcher de penser à un plan longuement mûri par ceux qui, de tout temps, ont poursuivi de leur haine farouche, le libre examen et la tolérance en matière confessionnelle. (Réd.).

Etats-Unis. — Le Cabinet Roosevelt compte parmi ses ministres quelques FF.-MM. qui sont les suivants : Claude A. Swanson (Marine) ; Henry A. Wallave (Agriculture) ; Daniel A. Roper (Commerce) ; George H. Derne (Guerre) et Homer S. Cummings (Procureur général).

— La Grande Loge de Californie dut prendre, à plusieurs reprises, des résolutions concernant la défense des écoles publiques contre les empiètements de l'Eglise romaine. Une loi exemptant de toutes taxes les écoles privées catholiques fut soumise, il y a deux mois, à la votation populaire. Le G. M. de cette Grande Loge releva le gant et adressa une circulaire aux 40.000 Maçons placés sous sa juridiction afin d'attirer leur attention sur la gravité de cette question et pour leur signaler le danger que présenterait, pour les écoles publiques, une telle mesure d'exception. L'inspecteur général du Rite Ecossais ancien et accepté de la Juridiction nord des Etats-Unis, notifia également la chose à tous les membres qui lui étaient connus, appartenant au Rite Ecossais de la région. Le vote eut lieu le 27 juin dernier et, bien que l'Eglise romaine ait mis en action sa puissante machine, la loi fut

repoussée par 719.576 voix contre 497.906. Cette défaite est l'une des plus cuisantes que le cléricalisme ait essuyé dans n'importe quel état de l'Union.

L'Ordre féminin de l' « Eastern Star » qui groupe des femmes dont les maris, les pères ou les fils sont francs-maçons a grandement contribué à cette victoire de l'esprit laïque en Californie.

Il est intéressant de rapprocher ce fait de ce que nous exposons dans l'article « Un Regard sur la Fr.-Maçonnerie américaine » publié dans ce même numéro du « Bulletin » et de constater que, lorsqu'il le faut, les Grandes Loges des Etats-Unis n'hésitent plus à se lancer dans la bataille politique! Persisteront-elles à juger comme elles l'ont fait jusqu'ici, la Fr.-Maçonnerie de certains pays européens où le danger qui a menacé la Californie exige une surveillance de tous les instants ?

Hongrie. — Dans un coin retiré et tranquille du « Bois de la Ville », à Budapest, l'on peut voir une simple pierre tumulaire entourée de rosiers, sur laquelle se lit ce seul mot : « Fuit ». Les enfants qui jouent autour de cette tombe ne savent pas qui repose, depuis plus d'un siècle, sous cette modeste pierre ; ils ignorent qu'elle marque l'emplacement choisi pour son repos éternel, par Jacques Horvath, Fr.-Maçon fervent. Horváth Jakab (en hongrois), avocat bien connu, était bachelier et vécut à Pest à la fin du XVIII^e siècle, au temps où les deux villes, Pest et Buda, n'étaient pas encore réunies. Grand philanthrope et libre penseur, il mena toujours une vie retirée. Il légua une somme assez considérable à la ville de Pest à condition que son corps soit enterré dans le jardin de cette ville et que, seul, le mot « Fuit » soit gravé sur la pierre tumulaire. Il mourut en 1809 et, depuis, le magistrat de la cité prend soin de sa tombe.

— D'après le journal hongrois « Magyarsag », du 1^{er} octobre 1933, relatant les débats d'un procès de presse dans lequel un journaliste était inculpé d'excitation contre les Juifs, son avocat, M^e Emile Nagy, ancien ministre de la Justice, n'aurait pas craint, dans sa plaidoirie, de dire ce qui suit :

« L'inculpé n'a soulevé que des faits de notoriété publique en attribuant la mutilation de la Hongrie aux Francs-Maçons juifs car, en 1917, alors que les empires centraux enregistraient encore des victoires, les deux Grandes Loges françaises se réunirent à Paris sous une direction juive, et décrétèrent le démembrement de la monarchie des Habsbourg. La carte géographique, publiée en 1917 dans l' « Illustration » comme étant la conséquence de cette discussion,

reproduit, presque sans aucune différence, les frontières mutilées d'aujourd'hui. L'inculpé n'a pas attaqué la confession juive, mais seulement les Francs-Maçons juifs. »

Comme ancien ministre de la Justice, M^e Nagy nous paraît porter bien peu de respect aux juges de son pays pour leur débiter de telles bourdes. (Réd.).

Iles Philippines. — La première d'une série de conférences maçonniques par radio a été donnée, le 19 mars, sous les auspices du Manila Scottish Rite Bodies, par le T. III. Fr. Teodoro M. Kalaw, 33^e. Le sujet traité était le suivant : « Pourquoi es necesaria la Masoneria ? » Ces conférences qui ne sont pas faites dans un but de propagande mais pour éclairer le public, ont lieu chaque dimanche et ne durent que 15 minutes. On espère ainsi que les auditeurs, mal informés jusqu'ici par nos ennemis, se feront une idée plus juste de la Fr.-Maçonnerie et reviendront de leurs préjugés à son égard.

Suisse. — Il résulte d'un échange de correspondance entre le T. R. G. M. de la Grande Loge Suisse Alpina et les deux colonels qui ont cru devoir se placer à la tête des « fronts nationaux » que ces derniers, mis en demeure de justifier leurs accusations contre la Fr.-Maçonnerie et les FF.-MM. suisses, se sont piteusement « dégonflés ». Ils n'ont pu que répéter, l'un, comme l'autre, avec un peu plus de prudence et de modération, les absurdités avancées en public, sans fournir aucune précision, ni preuve à l'appui des insinuations qu'ils ont lancées à la légère. Non seulement, ils se sont bien gardés de rendre le débat public, ainsi qu'ils n'auraient pas manqué de le faire s'il avait pu leur être favorable, mais après avoir, d'eux-mêmes, renoncé à continuer la discussion avec le G. M., leurs attaques ont singulièrement perdu de leur violence.

Ce mouvement ultra-nationaliste des « fronts nationaux », tout en constituant encore un danger pour la démocratie suisse, semble être en régression sensible ; le bon sens populaire, en Suisse alémanique particulièrement où la propagande fut la plus active, a rapidement réagi contre ces tendances opposées au vrai patriotisme helvétique.

Yougoslavie. — La Fr.-Maçonnerie yougoslave vient de perdre l'un de ses membres : Tchedomir Michailovitch, dont l'activité maçonnique et profane fut très grande. Colonel en retraite, ancien député et ministre de la Santé, conseiller d'Etat, il rendit de grands services à sa patrie. C'est lui, notamment, qui autorisa l'incinération en Yougoslavie, ce qui lui valut de violentes attaques de la part des ecclésiastiques.

tiques des différentes confessions de ce pays. En signe de protestation, ils refusèrent les honneurs religieux aux incinérés ; le cimetière étant propriété commune des diverses paroisses, l'inhumation devenait impossible. Malgré ces difficultés, Michailovitch eut d'imposantes funérailles ; c'était la première fois que des obsèques civiles avaient lieu en Yougoslavie). Le décret-loi, autorisant l'incinération, fut appliqué à son auteur dont les cendres représentent désormais dans un cimetière de Belgrade.

L. I. F. — Le Congrès de la Ligue Internationale des Francs-Maçons qui s'est tenu à La Haye du 31 août au 3 septembre, réunit 150 délégués. A la Tenue solennelle, organisée par la Resp. Loge « Union Royale » en l'honneur des participants — à laquelle prit part le G. M. van Tongeren, accompagné des GG. Off. du Grand Orient des Pays-Bas — les FF. Lennhoff et Voronoff exprimèrent les sentiments d'étroite solidarité qui animent tous les Francs-Maçons.

Les Livres

Nouvelles Revues. — Si les attaques contre la Fr.-Maçonnerie se multiplient dans tous les pays, elles n'ont pas découragé les éditeurs de plusieurs nouveaux périodiques maçonniques auxquels nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue en leur adressant nos meilleurs vœux de succès.

Editer un journal, écrit par des Maçons, pour des Maçons, est une entreprise qui dénote plus de foi et d'enthousiasme que d'esprit commercial, aussi, félicitons-nous nos confrères désintéressés qui se vouent à cette belle tâche d'instruire leurs FF. et de les faire participer à la vie universelle de l'Ordre.

Nous avons reçu au cours de ces derniers mois le « *Bulletin des FF.-MM. tchécoslovaques*, publié par la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie et rédigé en français, anglais, allemand et tchèque. Ce Bulletin, fort joliment présenté sous une couverture représentant Jean Amos Comenius, le grand précurseur, à sa table de travail, ne paraîtra pas — croyons-nous — à dates fixes ; les numéros précédents nous le font regretter et nous espérons que l'accueil qui sera fait à cette publication encouragera la Grande Loge Nationale à l'éditer à intervalles toujours plus rapprochés.

La Revista Masonica publiée par la Grande Loge du Pérou, organe mensuel de 100 pages environ, dirigé par le Fr. Ricardo Leon P.

Les articles, nouvelles et messages contenus dans les trois premiers numéros que nous avons reçus, témoignent d'un large éclectisme et contiennent des indications précieuses sur la vie de la Grande Loge du Pérou ainsi que sur la Fr.-Maçonnerie hispano-américaine en général.

Rectitud. — Revue mensuelle de la Resp. Loge « Rectitud » (Grande Loge Unie du Nord-Est, du Grand Orient Espagnol, à Barcelone). Publication mensuelle.

Biblioteca Masonica. — Publié sous les auspices du Grand Orient de Roumanie.

Boletin Masonico. — Organe de la Grande Loge Unie « La Oriental-Peninsular » à Merida (Yucatan), Mexique. Articles de doctrine, renseignements officiels sur l'Obédience et sur l'activité de la Fr.-Maçonnerie des autres pays.

J. Mz.

J. Bricaud. — Notes historiques sur le Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm. Edition des Annales Initiatiques, 8, rue Bugcaud, Lyon. Une brochure in-8° de 16 pages. Prix frs. français 2.—

Le Rite de Memphis-Misraïm comporte 97 grades ; il se pratique dans certains pays où il existe quelques ateliers en dehors des organisations maçonniques reconnues.

José Gonzalez Ginorio. — « Les Fuentes del Derecho Masonico » Impreta Venezuela, San Juan, Porto Rico. In-8° de 184 pages.

Le Fr. Gonzalez Ginorio (33°) est actuellement Grand Secrétaire de la Grande Loge Souveraine de Porto Rico dont il fut précédemment G. M. Il se voue depuis de nombreuses années à l'étude approfondie de la Fr.-Maçonnerie et la revue « Acacia » — que la Grande Loge de Porto Rico publiait sous sa direction — a inséré maints articles de sa plume qui témoignent de sa grande connaissance des choses maçonniques.

Cet ouvrage que nous signalons à l'attention de nos lecteurs, est, croyons-nous, l'œuvre maitresse de cet auteur qui compulsa, durant plus de trente ans, les lois, règlements et constitutions maçonniques afin de satisfaire aux innombrables demandes de renseignements qu'on lui adressa de tous côtés. De l'examen de tous ces documents, il a dégagé, — comme l'indique le titre de son livre, — « les Sources du Droit Maçonnique » qu'il expose de façon claire et ordonnée, non pour résoudre des problèmes, créer ou entretenir des controverses, mais pour nous faire bénéficier d'un travail auquel il ne nous est pas loisible de nous livrer.

Après avoir cité les anciens documents qui représentent les monuments écrits témoignant du passé de la Fraternité — dont quelques-uns, il ne l'ignore pas, sont dénoncés comme apocryphes — il arrive à la Constitution d'Anderson qui prétend en être la compilation et qui, de toute façon, fut tenue par la Grande Loge d'Angleterre, comme représentative des anciens préceptes auxquels elle donna un caractère officiel durant de très nombreuses années. Il établit une comparaison fort intéressante entre les textes de la Constitution de 1723 et ceux des documents antérieurs, tout en formulant des commentaires personnels. On pourrait évidemment entreprendre une longue discussion sur certains chapitres et, en particulier, sur la valeur de divers landmarks dont l'inviolabilité est affirmée par ceux qui les ont établis mais dont l'adoption est, au point de vue historique, sujette à caution. Cependant, il faut remercier le Fr. Gonzalez Ginorio d'avoir présenté, sous une forme attrayante et commode, les différentes lois écrites ou traditionnelles auxquelles il faut toujours se référer si l'on veut éviter les déformations qui ont tant nui à l'entente effective de toutes les organisations maçonniques.

Le Fr. Gonzalez Ginorio a très généreusement abandonné à l'A. M. I. ses droits sur une traduction française de cet ouvrage. Celle-ci sera entreprise dès que les difficultés matérielles provenant de la crise générale n'y feront plus obstacle.

Dr. Kurt Reichl. — Das Blaubuch der Welt-Freimaurerei. 1933. Saturn-Verlag, Wien. 1 vol. in-8° de 174 pages. Prix Sch. 5.—

Ce « Livre bleu » n'est point, malgré son titre, un recueil de documents diplomatiques ou politiques, mais bien une collection de renseignements maçonniques, un reportage en quelque sorte, fixant le souvenir de certains faits saillants de l'année 1932, d'où se dégagent, grâce au recul nécessaire, les lignes essentielles.

Le Fr. Dr. Reichl a eu, en diverses circonstances, des discussions courtoises avec le R. P. Muckermann, de la Société de Jésus, dont il rend compte dans cet ouvrage et, bien que nous ayons toujours été fort sceptique sur la possibilité de discuter, en toute bonne foi, avec les Jésuites, les lettres échangées entre l'auteur et le R. P. sont des pièces qui donnent au chapitre « Voyage à Canossa » une valeur documentaire incontestable. D'autres chapitres, pris au hasard : La Chemise brune et la Loge bleue ; Franc-Maçonnerie et radicalisme ; les « Secrets » de la Fr.-Maçonnerie ; etc., sont des plus instructifs. Tous sont à lire du reste et nous

félicitons chaudement les FF. viennois d'avoir trouvé cette manière remarquablement pratique et utile d'établir le bilan moral d'une année maçonnique.

Nous souhaitons donc que cette première tentative soit renouvelée et qu'elle obtienne le succès qu'elle mérite.

J. Mz.

Liste des dons reçus par la Chancellerie

Liste précédente : 1^{er} janvier-30 juin 1933.

Loge Phönix, Thoune	frs. suisses	15.—
» Les Vrais Frères Unis, Le Locle.	» »	25.—
» Delphes, Alexandrie	» »	13.—
Sup. Cons. de Suisse, Lausanne	» »	100.—
G. L. Nat. de Tchécoslovaquie, Prague.	» »	63.—
Divers (au-dessous de frs. 10.—)	» »	12.—
Loge Union des Deux Mers, Port Saïd ..	» »	20.—
Total		248.—

1^{er} juillet-30 septembre 1933.

Fr. J. Perrin-Bersot, Maisprach (Bâle-Campagne)	frs. suisses	26.—
Fr. F. Spielmann, Lausanne	» »	10.—
Total		284.—

Merci à nos généreux donateurs.

Le Grand Chancelier :

J. MOSSAZ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Compte-rendu de la session du Comité Exécutif, 6 mai 1933, à Bruxelles	313
Le Comité Exécutif de l'A. M. I. en Europe centrale ..	336
Convent de 1934. Thème d'Etude	342
Elections de Dignitaires	343
Avis de la Chancellerie	344
Revue Maçonnique :	
Unissons-nous, mes FF. (Kd Pe)	346
Un Regard sur la Fr.-Maçonnerie américaine (J. Mossaz)	349
Une Nouvelle Méthode d'Instruction maçonnique (Arthur C. Parker, F. P. S.)	355
Bénédiction de l'automne. Poésie, (H.-J. Bolle)	358
Petites Nouvelles :	
Allemagne, Angleterre, Equateur, Etats-Unis, Hon- grie, Iles Philippines, Suisse, Yougoslavie, L. I. F.	358
Les Livres	362
Listes des Dons	365

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix	3.—	Frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève.	3.—	» »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève	3.—	» »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris	2,50	» »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles	2,50	» »
6. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1932 à Istanbul.....	1,50	» »
7. Codes maçonniques (anglais, français et allemands)	2,50	» »
8. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932)	4.—	» »
*9. ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatives. I. II. III., chaque volume	2.—	» »
10. H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age	0,75	» »
*11. ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française	7.—	» »
*12. ALBERT LANTOINE « Histoire du Rite Ecossais ancien et accepté	8.—	» »
13. JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien	6.—	» »
14. L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725.	0,75	» »
15. ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique	1,50	» »

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I.:

16. ARMAND BEDARRIDE. — Les Théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique 1,50 Frs. suisses

* 17. ARTHUR GROUSSIER. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773) 10.— » »

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 10, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

EDITIONS MAÇONNIQUES DE LA RESP. LOGE « LA PARFAITE INTELLIGENCE ET L'ÉTOILE RÉUNIES », à l'Or. de Liège :

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Ggentilien, 172, Bd d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Étoile Réunies..... Frs. belges 2.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheisticon de Toland (1720) » » 5.—

H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4^e et 5^e entretiens » » 5.—

Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal » » 5.—